

# Le Pour et le Contre

861



**ABONNEMENT**  
Six mois..... 250 fr.  
Le numéro : 12 fr.  
Chèque Postal : 172-90 Paris

**JOURNAL FINANCIER**  
PARAISANT LE VENDREDI

178, rue Montmartre — Paris (2<sup>e</sup>)  
Téléph. : GUT. 17-63  
Bureau à Lyon : 7, rue du Président-Carnot  
Téléph. : FRAN 14-91

VENDREDI 29 NOVEMBRE 1946

DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF : J. DE SAINT-ALBIN  
Secrétaire général de rédaction : M. SOUTTIER

SOIXANTE-TROISIEME ANNEE — N° 48

## SOMMAIRE

Prix de gros et prix de détail.  
Situation de la dette publique.  
**D'UN INVENTAIRE A L'AUTRE.**  
**REVUE DE LA SEMAINE.**  
Mines d'or et valeurs sud-africaines.  
A Londres. A New-York.  
Chronique de Bruxelles.  
Chronique du Centre : Société Economique d'Alimentation.  
Phosphates de Gafsa.  
VIE DES SOCIETES : Union Générale du Nord. — Métallurgique d'Auberives-Ville-rupt. — Ripolin.  
Au Bulletin des Annonces Légales. — Décisions et Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change et de la Chambre des Courtiers.  
BIBLIOGRAPHIE : Faillite du dirigisme, par Ed. Giscard d'Estaing.  
COUPONS.  
BILANS : Banque de France. — Crédit Lyonnais. — Société Générale. — Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie.  
ANNONCES : Crédit Foncier de France. — Signaux et Entreprises Electriques. — Compagnie Générale d'Entreprises Electriques. — Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz. — Viscose Française-Givet-Izieux. — Julien Damoy. — Etablissements Seguin.  
Cours des actions nouvelles et promesses d'actions.  
Droits de souscription et d'attribution.  
A Bruxelles. A Genève. A Montréal.  
Bourses de Lille, Marseille, Bordeaux, Toulouse, Nancy, Nantes.  
Bourse de Paris.  
Hors cote.

## PRIX DE GROS ET PRIX DE DÉTAIL

Les indices provisoires des prix de gros accusent une nouvelle et forte hausse en octobre. Les voici, comparés à ceux de septembre :

	Prod. alim.	Prod. ind.	Ind. général
Sept.	731	615	673
Oct.	812	667	740

Base 100 en 1938 — Pondération 1941

Les prix agricoles sont de plus en plus en avance sur les produits industriels. Si l'on fait la comparaison avec les indices de juillet (donnés dans notre numéro du 25 octobre), date à laquelle les salaires ont été relevés et les principales augmentations de prix agricoles décidées, on constate que ces derniers ont monté de 69,7 %, tandis que les prix industriels s'accroissent seulement de 14 %.

Parmi les produits industriels, on note particulièrement une hausse sur les produits textiles, dont l'indice est passé de 877 en septembre à 1.062 en octobre; sur les produits chimiques (179 à 739) et sur les papiers, (691 à 995).

L'indice des prix de détail des 34 articles à Paris est également en hausse. Il est passé de 785 en septembre à 858 en octobre. Depuis juillet la hausse est de 48,91 %.

## Situation de la Dette publique

Voici le montant de la dette publique au 31 juillet et au 31 août comparé à la situation au 1<sup>er</sup> janvier de l'année (en millions de francs).

	1 <sup>er</sup> janv. 1946	31 juill.	31 août
Dette perpétuelle.	181.897	181.897	181.897
Dette amortissab.	335.484	330.882	364.270
Dette remboursable par annuités	92.503	131.132	137.669
Dette à moy. et à court terme...	746.221	892.688	880.816
Dette envers les banques d'émission	475.754	472.501	476.644
Total.....	1.831.859	2.009.100	2.041.296

L'augmentation du mois de juillet au mois d'août porte avant tout sur la dette amortissable et provient de l'emprunt émis par le Crédit National. Seule la dette à moyen et à court terme, qui comprend les bons du Trésor, a diminué d'un mois à l'autre.

## D'UN INVENTAIRE A L'AUTRE

Les correcteurs de l'Imprimerie nationale apportent leurs ultimes soins à l'inventaire de la situation financière, préparé par les services de la rue de Rivoli, dont la publication est prévue pour la première quinzaine de décembre.

Le seul énoncé des têtes de chapitres de ce document en montre l'importance capitale : budget, dépenses annuelles, comptes spéciaux du Trésor, situation financière des collectivités publiques et des établissements publics et semi-publics, financement de la reconstruction, équipement de l'équipement et des grands travaux, fiscalité, trésorerie et crédit, finances extérieures, situation monétaire dans ses rapports avec la situation économique. Chaque chapitre étudiera l'évolution de la situation depuis 1913 et particulièrement depuis les années qui ont précédé la guerre de 1940, ainsi que les perspectives d'avenir. Des études accompagneront les chiffres ainsi établis pour chaque chapitre, en montrant comment la situation a évolué depuis 1918, et plus particulièrement au cours des dernières années.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'intérêt exceptionnel de cette mise au point si longtemps attendue. Jamais peut-être notre situation financière réelle n'a été plus mal connue. Il suffit pour s'en convaincre de comparer les exposés des rapporteurs généraux qui se sont succédé dans les diverses assemblées depuis la Libération avec les rapports généraux si denses et si clairs de leurs devanciers. Et comment en serait-il autrement alors que l'un de ces rapporteurs généraux, M. Pineau, avouait, il y a tantôt un an, son incapacité à évaluer ses comptes à plusieurs dizaines de milliards près? Et n'est-ce pas M. Robert Schuman lui-même qui déclarait cet été, à la tribune de l'Assemblée, que la valse des milliards lui donnait le vertige?

Au surplus, cet inventaire sera particulièrement le bienvenu s'il fournit, comme on l'annonce, des renseignements précis sur certains aspects particulièrement obscurs de notre situation. On lui saura tout spécialement gré de nous fournir, enfin, des informations sur la gestion d'organismes publics ou semi-publics dont on ne soupçonne que trop de quel poids ils pèsent sur le Trésor. On attend avec intérêt les explications qu'il nous apportera, cette fois espérons-le d'une manière précise, sur le coût exact de la politique de subventions et sur ces autres comptes spéciaux du Trésor, notamment l'Impex, dont on ne sait à peu près rien. Toutes les déclarations qui ont été faites sur ces points, jamais concordantes et souvent contradictoires, ont, jusqu'à présent, plus contribué à brouiller les idées qu'à les clarifier. Espérons, qu'enfin, notre curiosité sera comblée.

Attendu depuis longtemps, cet inventaire viendra fort opportunément mettre nos nouveaux dirigeants, ministres et députés, en présence de leurs responsabilités. Ils y trouveront certainement toutes les données leur permettant de prendre, en pleine connaissance de cause, les mesures rigoureuses de salut public qui s'imposent avec urgence, pour arrêter le dangereux courant qui nous entraîne vers la ruine, d'abord, pour le remonter ensuite. Et il est excellent que l'inventaire ait été établi avant l'installation des nouveaux pouvoirs publics, assemblées et gouvernement. Celui-ci et celles-là pourront ainsi se mobiliser immédiatement et sans délai pour la tâche primordiale qui leur incombera. Car, si l'on ne connaît pas encore le nom de notre prochain grand argentier, on ne saurait imaginer qu'il puisse renier, ou simplement méconnaître, une œuvre dont on sait déjà que nos meilleurs techniciens y ont apporté toute leur conscience apolitique. Possé-

dant en main tous les éléments du problème, il sera donc à même de prendre ses décisions dans les moindres délais. Quoi qu'il advienne des travaux qu'il aura dirigés, on ne saurait donc manquer de louer, dès à présent, M. Robert Schuman de son heureuse initiative.

Nous avons connu beaucoup d'inventaires financiers depuis l'autre après-guerre et M. Clémentel. Aucun n'est plus justement célèbre que celui dressé en 1926 par le Comité des Experts que présidait M. Sergent. C'était un document remarquable par la clarté et la précision de l'exposition comme par la pertinence et la netteté des conclusions. Mais ses qualités propres n'auraient pas suffi à en assurer un tel souvenir et sa célébrité découle essentiellement du succès obtenu dans sa ferme application.

On a souvent, depuis quelques mois, établi un parallèle entre notre situation présente et celle d'il y a vingt ans. La publication prochaine de l'inventaire Schuman est une excellente occasion de relire l'inventaire que l'histoire appelle l'inventaire Poincaré encore qu'il ait été rédigé, on s'en souvient, par des personnalités n'appartenant pas directement au monde politique.

Les premières lignes du rapport de 1926 pourraient être écrites aujourd'hui encore :

« La caractéristique essentielle de la situation présente est l'instabilité monétaire. Ses origines ont été souvent décrites ; ses conséquences sont sensibles à tous ceux qui, dans leur patrimoine, dans leurs affaires, dans les conditions même de leur existence subissent le contrecoup de notre appauvrissement national ».

Aujourd'hui encore le problème majeur est de mettre fin à l'instabilité monétaire. Aujourd'hui, comme il y a vingt ans, il s'agit d'arrêter l'inflation et la hausse des prix. C'est là un problème pratique, qu'il faut traiter pratiquement c'est-à-dire en dehors de toute querelle d'école ou de chapelle. Car il peut y avoir un intérêt dialectique à disputer si c'est l'inflation qui entraîne la hausse des prix, ou si c'est plutôt l'inverse qui est vrai ; mais, dans la réalité vivante, il n'est que trop certain que les deux phénomènes sont inséparables et que l'on ne saurait les traiter isolément. En tout cas, il est évident qu'aujourd'hui comme il y a vingt ans, on ne saurait espérer mettre un terme à l'instabilité monétaire aussi longtemps que le désordre, pour ne pas dire plus, règnera dans les finances publiques. La condition nécessaire et préjudiciable du rétablissement monétaire est le redressement financier. Et cela n'est pas un dogme de 1946 ou de 1926, c'est une vérité aussi élémentaire qu'éternelle.

Certes, les conditions du retour à l'équilibre financier ne sont pas les mêmes aujourd'hui qu'il y a vingt ans. Si, alors, l'Etat était pauvre et impécunieux, les particuliers étaient prospères. Les ruines de la guerre étaient réparées, les affaires étaient florissantes, les possibilités fiscales avaient encore une élasticité qu'elles ont depuis longtemps perdue. Notre bilan économique est assurément moins brillant.

En revanche, les possibilités purement techniques de redressement sont certainement plus grandes qu'elles ne l'étaient en 1926. A cette époque, la fuite devant la monnaie se traduisait par des exportations d'autant plus massives de capitaux que ces derniers étaient très abondants. Le libéralisme régnait en maître partout. Aujourd'hui l'Etat dirige toute l'économie. On peut certes le regretter, et à bon droit, car chacun s'accorde à reconnaître qu'il dirige mal et beaucoup, dont nous sommes, pensent qu'il ne saurait la diriger bien. Mais on ne saurait méconnaître

pour autant l'efficacité réelle du contrôle des changes et la supériorité technique considérable qu'il donne à nos dirigeants actuels sur ceux d'il y a vingt ans.

Quoi qu'il en soit, il semble bien qu'aujourd'hui comme au printemps de 1926 la caractéristique dominante de notre situation ait résidé jusqu'à présent dans l'impuissance politique. Les événements se sont montrés maîtres des hommes dont la fonction était de les diriger. La bonne volonté et le courage même de certains n'a pu que retarder parfois les conséquences inéluctables du laissez-aller du plus grand nombre.

La seule rédaction d'un inventaire ne saurait pallier le caractère velléitaire d'une politique. Faut-il, à cet égard, rappeler qu'à la date de la création du Comité des Experts, le 31 mai 1926, la livre sterling cotait 150 et qu'elle s'éleva rapidement jusqu'à 180 le 3 juillet, date d'achèvement du rapport, pour bondir à 240 le 20 juillet?

Nul ne songe à méconnaître la valeur du travail accompli par les experts de 1926. Mais le recul du temps permet d'affirmer avec toute la sérénité désirable que ce travail n'était rien à lui seul et que le mérite du redressement financier opéré à partir de juillet 1926 revient, au premier chef, à l'auteur du redressement politique.

Aujourd'hui comme hier, le sort du franc est dans la main des politiques bien plus que dans celle des techniciens.

## REVUE DE LA SEMAINE

Le cap des élections franchi, la politique intérieure aborde maintenant une rapide succession d'événements. L'aboutissement en est toujours l'élection du président de la République et la mise en place d'un Cabinet à l'image des majorités dégagées des derniers scrutins. Mais un intervalle de six semaines à deux mois devra s'écouler avant d'y parvenir. Ce qui, en attendant, importe au moindre délai est la nécessité d'entreprendre l'assainissement financier et la défense du franc qui lui est subsidiaire. L'un et l'autre n'en sont plus à pouvoir souffrir des attermoissements de pure commodité politique et c'est pourquoi la démission collective du gouvernement n'aurait dû être qu'un geste de convenance qui l'eût aussitôt fait maintenir en place jusqu'à l'élection du président de la République. Malheureusement, l'opposition communiste a mis obstacle à cette solution qui semblait aller de soi et maintenant des tractations entre les partis vont s'efforcer de pourvoir à cette succession en la fâcheuse absence d'un arbitrage normalement exercé à l'Élysée.

Cependant, on ne voit guère que la tâche d'amorcer une réforme financière puisse être l'improvisation d'un ministère nouveau et, lui aussi, intérimaire. La « reconduction » du ministère Bidault, en conclusion de palabres restés sans autre issue, est de ce fait loin d'être exclue. Alors il n'y aura qu'à l'attendre qu'un peu plus de temps perdu.

Ayant pris connaissance de l'inventaire que vient de dresser de la situation financière M. Robert Schuman, l'Assemblée pourrait aborder l'examen de certaines réformes dont le gouvernement s'est, en fin de compte, résigné à laisser l'initiative à son successeur. On en connaît la substance, par les dires mêmes de M. R. Schuman, qui n'a pas caché son appréhension à voir monter le flot incessant des dépenses publiques : si le budget ordinaire de 1946 va laisser sans doute un déficit d'au moins 120 milliards, celui de 1947 ira jusqu'à se traduire par un déficit de quelque 155 milliards... à moins de mesures d'implétables compressions. Traduites en propositions concrètes, les recommandations de M. R. Schuman portent sur des restrictions de crédit et surtout sur la suppression des subventions qui accablent aujourd'hui le budget à des titres multiples : blé, bois, lait, charbon, cuir, transports, batellerie, etc. L'allègement représente, dans son ensemble, une cinquantaine de milliards. Ce n'est guère, certes, si on mesure le chiffre à l'échelle du budget ordinaire de plus de

FP 188

500 milliards qu'il s'agit d'apurer. Tel quel, il n'en constitue pas moins un commencement qui aura d'ailleurs à braver bien des résistances et du tumulte, ne serait-ce qu'à raison des inévitables relèvements de divers prix de vente qui s'ensuivront. Il restera aussi à voir quel programme pourra s'efforcer d'en être la compensation du côté de l'abaissement cependant souhaité du niveau général des prix.

La Bourse réagit sur de proches perspectives et ce qu'elle croit pressentir à terme imminent est un effort de déflation, naturellement tout à fait contraire à l'impulsion, en quelque sorte mécanique, que sa cote des valeurs a revu variable reçoit des progrès incessants de l'inflation. C'est, dans tous les cas, l'éloignement d'un motif de hausse auquel devra suppléer celui, autrement sain, d'une confiance enfin capable de compter sur une stabilité des prix de revient industriels et par conséquent d'apprécier les valeurs à raison du rendement des actifs qu'elles figurent à la Bourse.

Alerté la semaine dernière par les brusques dégagements de professionnels qui, déjà, prenaient les devants sur cette évolution financière, le marché a de nouveau faibli. Il venait à peine de commenter les résultats des élections de dimanche en se livrant à la hausse des valeurs de banque, de métallurgie, d'industries chimiques, qui paraissent effectivement se dégager de la menace de nationalisations nouvelles. L'insistance des offres provenant surtout des syndicats, que voient se former les campagnes de hausse prolongée a pesé sur la cote. Les professionnels avaient d'ailleurs aussi, sujet d'anticiper sur les répercussions à craindre en notre pénurie actuelle de charbon, de la gravité de la grève qui paralyse actuellement les mines américaines. Enfin, la hausse qui venait ici d'emporter les valeurs étrangères jusqu'à placer tout soudain leurs cours au-dessus des parités avec l'étranger, a elle-même aussi motivé bien des réalisations. Mention doit être également faite des incidences sur le marché des troubles actuels du Tonkin. Bref, pour le grand nombre des valeurs à revenu variable, la cote s'est trouvée cette semaine à un point de rebroussement.

On ne peut présentement parler de volte-face, car le besoin du public de pourvoir au placement d'abondantes liquidités crée toujours la tendance foncière du marché. Néanmoins, il n'en résulte plus une ascension uniforme et indistincte de la cote, mais une valorisation de titres où se révèle au contraire un choix quant à leurs qualités propres. Réaction en définitive salutaire, en ce qu'elle commence à rétablir du côté professionnel une élasticité dont le marché poura ultérieurement sentir le profit et qu'elle fait opportunément opérer dans la clientèle un reclassement des titres.

Mr. Jean Monnet, commissaire général au plan dont il est l'auteur, a donné connaissance de ce document qui prévoit un vaste programme d'équipement national visant à opérer le redressement de notre économie par une intensive utilisation des ressources du pays. Il s'agit d'un vigoureux effort portant sur quatre ans et dirigé essentiellement sur les industries houillères, électriques, sidérurgiques, des carburants et du ciment. Nous reviendrons sur ce programme et sur les moyens matériels envisagés pour en venir à bout, ne retenant pour le moment que la conclusion qui en devrait être au contraire la préface. Car elle déclare l'entreprise réalisable en ses proportions grandioses à condition que soit obtenue la stabilité économique intérieure par le retour à l'équilibre du budget des dépenses courantes de l'Etat. Elle ajoute, en ces termes lapidaires :

« Qu'il s'agisse des ressources propres des agriculteurs et des entreprises, de l'appel au marché des capitaux ou du crédit, le financement de tout effort d'investissement sous quelque régime économique que ce soit repose en réalité sur l'épargne. Mais cette épargne ne se créera et ne s'investira en emplois productifs que si une condition préalable est remplie : l'équilibre du budget des dépenses courantes de la nation. »

**ETABLISSEMENTS DE CREDIT**

La situation de la Banque de France au 31 novembre marque une régression de 3.500 millions de la circulation des billets sur la semaine précédente. Les avances provisoires à l'Etat se sont cependant augmentées de 900 millions et les prélèvements postaux de 2.408 millions, mais 6.256 millions de versements sont venus accroître les comptes particuliers, pendant que le portefeuille commercial se dégonflait de 2.794 millions. Courant normal d'opérations sur les autres chapitres.

Sur un marché en fléchissement et où les rentes françaises et valeurs nationalisées sont recherchées, l'obligation Banque de France fait bonne contenance à 6.590. C'est le 10 décembre qu'aura lieu le premier tirage au sort de cinq séries d'obligations appelées au remboursement.

Les banques d'émission coloniales ont été diversement traitées. Alors que la Banque de l'Indochine se ressent de nos difficultés avec le Viet-Nam et recule de 13.000 à 11.690, que la Banque de l'Afrique Occidentale revient de 3.550 à 3.030, la Banque de la Guyane s'avance de 6.650 à 7.650 et la Banque de la Martinique de 6.950 à 7.300. Le Crédit National revient sans raison particulière de 4.580 à 4.050. Le Crédit Foncier de France, qui va procéder à partir du 2 décembre à l'augmentation de son fonds social, est résistant à 7.510 contre 7.700. On trouvera plus loin les conditions dans lesquelles seront effectuées, du 2 décembre au 28 février, l'attribution d'actions gratuites (1 nouvelle pour 3 anciennes) et, du 2 décembre au 16 janvier, l'émission à 550 fr. d'actions nouvelles (1 nouvelle pour 1 ancienne).

Fermeté des parts des banques nationalisées, notamment la part Société Générale, qui passe de 1.870 à 1.940 et dont les premiers rachats seront effectués le 2 janvier prochain.

Les banques d'affaires ont été très actives et ont donné lieu à des négociations étoffées qui les avaient portées à leurs plus hauts cours de l'année. Elles sont revenues en clôture à un niveau voisin de leurs cours de huitaine qu'il est permis de mettre à profit. La Banque de Paris termine à 2.079. Les conditions définitivement arrêtées de l'augmentation du capital de cet établissement sont les suivantes : émission à 675 fr. de 710.500 actions nouvelles (1 nouvelle pour 2 anciennes) qui le porteront de 710.500.000 à 1.065.750.000 fr., puis, après l'assemblée extraordinaire convoquée pour le 12 décembre, incorporation de réserves et attribution d'une action gratuite pour trois actions anciennes ou nouvelles possédées qui porteront le fonds social à 1 milliard 421 millions de francs. Le Conseil se fera autoriser pour éventuellement augmenter le capital jusqu'à 2.500 millions.

La Banque de l'Union Parisienne, dont le capital n'est que de 315.750.000 fr., et pour laquelle il est permis d'envisager une opération semblable, est en bonne tendance à 1.359. L'Union Européenne est ferme à 2.055.

Bonne tenue du Crédit Industriel et Commercial à 1.225 ; réveil de la Société Marseillaise, que des demandes incomplètement servies ont fait passer de 1.630 à 1.900 ; recul momentané à 2.080 du Crédit Commercial de France qui pourra voir avec le temps des cours sensiblement supérieurs au niveau actuel.

Le Crédit Algérien, se désolidarisant de la tendance générale du marché, est offert en clôture à 6.400 après 6.700, contre 5.620 la semaine dernière. La situation est solide, son bilan bien équilibré ; cet établissement ne pourrait qu'être avantage par une extension des affaires en Afrique du Nord.

Permette de la Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud à 5.000, tandis que la Société Financière Française et Coloniale revient de 939 à 365 et le Crédit Foncier de l'Indochine de 1.075 à 1.015. La Banque Hypothécaire Franco-Argentine, dont le marché s'est raffermi depuis un certain temps, accentue sa progression de 5.150 à 5.300. La Financière du Congo Français, qui se traite hors cote aux environs de 735 pour l'action et de 5.000 pour la part, est autorisée à transférer son siège social en Afrique Equatoriale Française.

**ASSURANCES**

Transactions plutôt calmes sur les valeurs d'assurances (secteur libre) qui, dans l'ensemble, ne manquent pas de fermeté. Leurs portefeuilles en valeurs garanties ne peuvent que profiter d'un renforcement du franc.

Le groupe de l'Abeille tiendra ses assemblées le 20 décembre. Pour les branches Vie et Accidents, les résultats de 1945 sont du même ordre que ceux de 1944 et les dividendes seront respectivement portés de 25 à 27 fr. 50 et de 15 à 16 fr. Les cours des actions ont peu varié alors que l'Abeille-Incendie s'est avancée à 920.

La Confiance-Incendie se tient près de 2.000. Le solde bénéficiaire de l'exercice 1945 ressort à 2.363.702 fr. et l'assemblée du 22 a voté un dividende de 90 fr. 75 par action O et de 37 fr. 37 par action P. Le prix de rachat des actions P est fixé pour la présente année à 1.000 fr. et le Conseil est autorisé à porter le capital à 40 millions, soit par prélèvement sur la réserve de réévaluation, soit par émission d'actions de numéraire.

La Prévoyance-Accidents est à 455 contre 394. Les actionnaires sont convoqués pour le 23 décembre en vue du doublement du capital par prélèvement sur les réserves et pour autoriser le Conseil à le porter ensuite jusqu'à 250 millions par suite de l'absorption de la Prévoyance-Incendie.

La Paix se négocie à 655. Le capital va être porté de 10 à 40 millions par incorporation de 30 millions à prélever sur la réserve spéciale et par élévation du nominal des actions de 100 à 400 francs.

**CHEMINS DE FER ET TRANSPORTS EN COMMUN**

Pour les raisons précédemment indiquées, l'action Nord poursuit sa reprise de 2.175 à 2.465. Le Métropolitain, dont le recul avait peut-être été exagéré, se reprend de 975 à 1.015.

Vive hausse du Chemin de Fer de Damas-Hamah de 4.925 à 6.100. A l'assemblée du 20 décembre seront présentés les comptes des exercices 1941, 1942 et 1943 ; ils donneront lieu à répartition de dividendes qui viendront s'ajouter à l'intérêt statutaire déjà réparti en janvier. D'autre part, l'augmentation du capital de 15 à 60 millions par incorporation de réserves et répartition d'actions gratuites à raison de trois nouvelles pour une ancienne sera proposée.

La Compagnie du Chemin de Fer de Djibouti à Addis-Abeba est rentrée en possession de la ligne et l'exploite dans son entier depuis le 1<sup>er</sup> juillet. La reprise du trafic se poursuit et ne peut que se développer dans une région où les ressources sont importantes. Le Conseil est autorisé à émettre des obligations pour un montant de 200 millions de francs. Les 3 1/2 0/0 cotent 243.

Des réalisations ont ramené les Chemins de Fer de Buenos-Ayres à 3.150 et les Chemins de Fer de Santa-Fé à 5.200. La Canadian Pacific, qui avait quelque peu repris, revient entre 1.600 et 1.650 suivant les coupures.

**CANAL, PORTS ET NAVIGATION**

Le Canal de Suez s'est affaibli dans de fortes proportions. Il a même dû abandonner le cours de 60.000 et termine à 58.900. La jouissance perd plus de 5.000 fr. à 49.900. La part civile, moins agitée, revient de 17.850 à 17.300. Les obligations sont en léger recul sur leurs cours de la semaine dernière. La 3 0/0 2<sup>e</sup> série à 16.600 contre 16.950, la 3 0/0 3<sup>e</sup> série à 17.000 contre 17.150.

Les Docks et Entrepôts de Marseille abandonnent une partie de leur récente avance à 3.470 contre 3.850. Les Entrepôts et Magasins Généraux de Paris sont également en recul à 6.200 après 6.635.

Le Port de Beyrouth, après avoir été offert à 19.000, se traite à 18.000, venant de 21.200. L'assemblée du 25 novembre a approuvé les comptes des exercices 1941 à 1945 inclus, dont nous avons donné les résultats le 15 novembre et voté les dividendes annoncés. L'année écoulée a vu se renouer les relations normales entre le siège social et l'exploitation. Depuis le 7 novembre 1945, le contrôle de la concession est assuré par le Gouvernement du Liban. Les installations, occupées depuis 1941 par les autorités britanniques, ont été progressivement libérées. En ce qui concerne le tonnage manutentionné, une reprise très nette s'est dessinée vers la fin de 1945 et s'est développée en 1946. Le tonnage global des navires ayant touché Beyrouth pendant la guerre a oscillé entre le neuvième et le cinquième de celui de 1938 ; si la réduction fut moindre sur le tonnage des marchandises chargées ou déchargées, elle atteignit à certains moments cependant près des trois quarts du mouvement de 1938.

Le Port du Rosario est revenu de 25.500 à 24.300. Les comptes des exercices 1944 et 1945, qui seront soumis à l'assemblée du 11 décembre, se soldent respectivement par un bénéfice de 7.019.992 fr. et de 4.937.048 francs. Le solde débiteur, qui était de 21.075.979 fr. au 31 décembre 1943, se trouve ainsi ramené à 9.118.938 fr. Pour l'exercice 1945, les opérations en Argentine ont laissé un solde créditeur de 69.481 fr., et pour 1944 une perte de 244.735 fr. Les intérêts et agios ont produit 8.307.480 fr. en 1945 contre 10.755.200 francs en 1944. Les frais d'administration ont été de 3.939.912 francs contre 3.490.473 fr. Le portefeuille, sur lequel nous avions attiré l'attention de nos lecteurs, est avec la nouvelle présentation du bilan scindé en titres de participation (372.519.856 fr.) et en titres de placement (211.677.827 fr.). Une réserve de réévaluation apparaît au passif pour 888 millions 174.305 fr. Le litige avec le gouvernement argentin figure à l'actif au poste « immobilisations » pour 2.799.342.149 fr., avec comme contre-partie au passif 1 milliard 1.050.037 fr. d'obligations définies par les décrets des 12 et 13 février 1931 et postérieurs et 1.798.792.112 fr. d'obligations non approuvées par décret.

La question de l'assurance des Liberty Ships achetés par la France, dont nous avions entretenu nos lecteurs le 1<sup>er</sup> novembre, est maintenant réglée. La fraction de la valeur du navire qui a fait l'objet d'un paiement comptant, soit 25 0/0, pourra être assurée en France, le solde, 75 0/0, devant être couvert en Angleterre ou en Amérique. La fraction susceptible d'être assurée en France augmentera au fur et à mesure du paiement des acomptes sur les 75 0/0 qui restent dus. Les quarante premiers navires, dont les équipages se morfondaient aux Etats-Unis depuis le mois de septembre, vont donc pouvoir gagner les ports français. Quelques critiques que l'on puisse élever contre les Liberty, dont l'exploitation est onéreuse et les qualités nautiques discutables, on doit en approuver l'achat. Il fallait absolument réduire l'hémorragie de devises que nous valait le paiement de fret étranger. Du 1<sup>er</sup> janvier 1945 au 1<sup>er</sup> octobre 1946, il nous en a coûté 100 milliards en devises appréciées !

Les Chargeurs Réunis, qui avaient offert pendant la semaine écoulée l'exemple d'une stabilité remarquable, reviennent en dernier lieu à 6.175 l'action de capital. La part, de son côté, rétrograde de 12.200 à 10.700.

C'est à partir du 1<sup>er</sup> décembre que les dividendes nets de 21 fr. par action nominative et 9 fr. 324 par part nominative seront payés. On sait que, pour les titres au porteur, l'impôt absorbe le coupon. Les Transports Maritimes à Vapeur franchissent à nouveau le cours de 8.000 qu'ils avaient perdu il y a quinze jours et s'établissent à 8.125.

La Transatlantique se tasse, dans l'attente de l'assemblée du 18 décembre, qui examinera les comptes de l'exercice 1945. La Sud-Atlantique est demandée à des cours toujours plus élevés, à 970 en dernier lieu contre 880.

La Compagnie de Navigation Mixte se négocie à 3.555 après 3.890. Le Conseil, réuni le 25 novembre à Marseille, a décidé l'augmentation du capital de 54 à 108 millions par émission, avec une prime de 350 francs, de 180.000 actions de 300 fr. L'opération sera réalisée, dès que l'autorisation ministérielle nécessaire aura été obtenue. La Cie de Navigation Fraissinet s'échange à 4.350 à Marseille. Les comptes de 1945-1946, qui seront soumis à l'assemblée du 16 décembre, font ressortir un bénéfice net de 4.958.582 fr. contre 4.064.102 fr. Un dividende de 60 fr. contre 48 fr. sera vraisemblablement proposé. L'Algérienne de Navigation pour l'Afrique du Nord s'améliore de 2.575 à 2.600, à l'annonce de la réunion d'une assemblée extraordinaire le 14 décembre pour délibérer sur l'augmentation du capital, actuellement de 25 millions, par incorporation de la réserve extraordinaire de réévaluation, s'élevant à 53.067.074 fr.

**ELECTRICITE, GAZ ET EAUX**

Des redressements de cours, en assez grand nombre, ont été relevés au groupe électrique. Clôture généralement ferme, surtout sur la Havraise d'Energie et les sociétés marocaines.

L'Energie Electrique de la Basse-Loire est à 385. L'assemblée du 22 courant a entériné les comptes de l'exercice 1945 qui se soldent par un déficit de 50.501.954 francs. L'Hydro-Electrique de la Cère cote 275. Les comptes de l'exercice 1945 ne permettent pas de répartition.

L'Energie Electrique du Maroc termine à 5.775 après 5.950. Un acompte de 16 fr. 25 net par action B, égal à celui de l'année dernière et représentant la moitié de l'intérêt statutaire qui est payé net d'impôts français et chérifiens est annoncé pour l'exercice 1946 et sera payable le 2 décembre.

L'Electricité de Beyrouth se négocie à 6.200 ex-dividende 1945 détaché le 27. Ce dividende de 135 fr. brut par action de capital et 105 fr. net par action de jouissance est payable net à raison de 94 fr. 50 (nominatif) et 84 fr. (au porteur) pour la première, et 73 fr. 50 (nominatif) et 67 fr. 30 (porteur) pour la seconde.

Le Gaz Franco-Belge (Société Nouvelle) est en hausse à 510 contre 440. Alors que l'exercice 1945 s'était soldé par une perte de 8.400.000 fr., les actionnaires auront à statuer le 17 décembre sur l'affectation des bénéfices de l'exercice 1946.

Les Eaux de la Baillie de Paris faiblissent à 810 contre 905. Un bilan réévalué à fin 1945 sera présenté le 13 décembre, aux actionnaires et le Conseil demandera l'autorisation d'émettre des obligations.

**PRODUITS CHIMIQUES**

Les indices de production, qui sont régulièrement publiés, permettent de porter une appréciation optimiste, compte tenu des difficultés d'approvisionnement, sur l'activité actuelle de l'industrie chimique. Voici quelques-uns de ces indices pour les six derniers mois écoulés, la période de référence (100) étant l'année 1938 :

Indices d'activité (base 100 en 1938)	
Engrais composés	49,80
Sulfate de cuivre	66,00
Acide chlorhydrique	67,00
Acide sulfurique	69,00
Engrais azotés	70,00
Ammoniac	70,00
Superphosphates	85,00
Carbon de soude	109,00
Carburé de calc.	112,00
Chlore	113,00
Phosphates	104,00
Acétylène	151,00
Oxygène	162,00
Sulfate de carb.	193,00

Par ailleurs, le résultat des deux journées électorales de novembre permet d'espérer que de nouvelles nationalisations seront épargnées à notre industrie.

Ces considérations sont, à la Bourse, des éléments de soutien pour les valeurs de produits chimiques, mais il va de soi qu'elles ne sauraient soustraire aux prises de bénéfices les titres qui, en très peu de temps, ont enregistré des plus-values de 50 à 100 0/0, sinon plus.

Kuhlmann continue à se replier, mais en défendant le terrain pied à pied, de 1.460 à 1.435. Titre de choix, comptant au nombre de ceux vers lesquels peuvent se tourner les bénéficiaires de plus-value sur des valeurs de moins bon aloi. La puissance de cette affaire résulte, non seulement de l'importance de ses propres usines et de la variété de leurs produits, mais aussi de ses nombreuses filiales et participations. Les Engrais d'Auby, qui ne sont pas parmi les moins intéressantes de ces participations, tiennent bon à 1.780. Leur assemblée du 22 novembre a maintenu à 6 0/0, pour l'exercice clos le 30 juin, le dividende qui sera payé le 1<sup>er</sup> décembre (net 21 fr. aux

... et autres renseignements sur les valeurs de la Bourse, voir la page 373.

actions de 500 fr.). Le bénéfice net de 9,4 millions, qui a permis cette répartition s'appliquant à un capital accru de 50 0/0, ressortait, après prise en charge de l'impôt de solidarité (25,8 millions), affectation de 6,6 millions aux amortissements et de 10,7 millions aux fonds de prévoyance. Le rapport, après avoir signalé la reprise d'activité dont la Société a bénéficié au cours de cet exercice, déplore que la production des engrais composés soit limitée par les pouvoirs publics à 55 0/0 de celle d'avant guerre. La production des superphosphates est heureusement en dehors de cette limitation, ce qui facilite l'accroissement de production de l'usine d'Auby. A Feuchy, l'appareil de fabrication d'acide sulfurique a été mis en service. En ce qui concerne l'exercice en cours, le Président a déclaré qu'il laisserait vraisemblablement des résultats comparables à ceux de 1945-1946.

Autre filiale de Kuhlmann, et plus brillante encore, les **Superphosphates du Maroc**. L'annonce de l'option que les actionnaires vont avoir à exercer sur les titres de la Chérifienne d'Engrais et de Produits Chimiques (voir notre numéro du 15 novembre), a perdu son pouvoir magique : l'action, qui a presque doublé de valeur en deux mois, fléchit à 43.510, la part est offerte à 13.400. Cours atteints : 48.000 et 14.800.

Les actions de 500 fr. des **Engrais de Roubaix** continuent à progresser de 2.850 à 3.100. Assemblée extraordinaire le 9 décembre pour donner au Conseil l'autorisation — qu'on ne lui prête pas l'intention d'utiliser immédiatement — d'augmenter le capital fixé à 60 millions depuis mai dernier. Les souscripteurs des actions émises à cette époque devront, avant le 31 décembre, faire le versement des trois derniers quarts. L'**Algérienne de Produits Chimiques** est soutenue à 1.200 contre 1.230, par la perspective de l'augmentation du capital en espèces (une nouvelle pour trois anciennes), qui doit suivre le quadruplement de la valeur nominale des actuelles actions de 100 fr. (incorporation au capital d'une partie de la réserve spéciale). **Phospho-Guano**, qui valait moins de 400 au début du mois, et à peine plus de 200 fin juillet, dépasse 500. Affaire de modeste envergure. Bonne situation financière.

La perspective d'une prochaine répartition d'actions gratuites n'empêche pas **Linét** de reprendre 200 fr. à 2.370. **Ternois-Guignon**, par contre, se distingue en s'ajoutant encore, malgré l'ambiance, un gain de près de 800 fr. à 9.300, ce qui donne à penser que le capital de 74 millions 735.000 fr. ne restera plus très longtemps aussi peu en harmonie avec la valeur réelle du patrimoine accumulé au cours de longues années par une gestion particulièrement prudente. Les **Produits Chimiques et Terres Rares** se tassent de 1.785 à 1.700. Les **Produits Organo-Chimiques** s'avancent de 1.975 à 2.060, ainsi que **Dautreville-Lebas** de 510 à 544.

Les **Matières Colorantes de Saint-Denis** se sont associées de trop loin à l'euphorie récente pour avoir à craindre maintenant les conséquences fâcheuses de l'humeur plus sombre du marché : elles sont relativement fermes à 3.100 contre 3.145. L'avenir, pour elles, est étroitement dépendant du statut qui sera fait à leur participation Francolor.

Aux assemblées du **Ripolin** (nous en publions plus loin un bref compte rendu), le Conseil a expliqué que la Société aurait à faire face, au cours des années qui viennent, à une demande exceptionnellement accrue de sa clientèle, tant française qu'étrangère, en raison de la pénurie générale et des énormes besoins de la reconstruction. C'est la raison pour laquelle il s'est fait autoriser à augmenter le capital en espèces et à émettre des obligations. L'action de jouissance, qui a dépassé 40.000 en octobre, termine à 33.900 ; la part se ressaisit à 63.900. On l'avait offerte à 62.000 la semaine dernière, mais elle vient de 75.000 au plus haut. L'ampleur de ses fluctuations rend les ordres au mieux bien aléatoires.

Report au 16 décembre, de l'assemblée extraordinaire que le **Fly-Tox** avait convoquée pour le 25 novembre. L'action, au nominal de 100 fr., est soudain ramenée à 2.775, après sa récente embardée à 2.900. La **Centrale Rousselot** se défend à 8.495 contre 8.500. Les porteurs de parts (dont les titres ne sont pas cotés) ont, le 27 novembre, approuvé les décisions prises par les actionnaires le 23 octobre.

Marché animé sur l'**Air Liquide**, qui parvient finalement à consolider la majeure partie du terrain enlevé au cours des semaines précédentes : 2.000 contre 1.999 l'action, 22.575 contre 23.900 la part. Il ne faut pas attendre, pour les prochains exercices, une rémunération acceptable des cours actuels. Mais les titres de cette entreprise auront toujours une cote de faveur, en raison de perspectives industrielles particulièrement brillantes. L'action de la **Soudure Autogène** est toujours recherchée, ce qui ne surprendra pas nos lecteurs, à 1.686 contre 1.615.

**Ugine** faiblit à 1.465 contre 1.549, alors que **Bozel-Maletra**, qui fondait lorsque tout montait, est recherché jusqu'à 755 contre 715, maintenant que les cours sont plus discutés.

L'**Oxydrique Française** va porter son capital de 12 à 24 millions (elle a depuis le 5 septembre, l'autorisation de l'élever jusqu'à 42.959.200 fr.) par l'émission, à 200 fr., de 120.000 actions nouvelles de 100 fr., jouissance 1<sup>er</sup> janvier 1947. La souscription sera réservée, titre pour titre, aux actionnaires.

Concurremment vont être émises des obligations de 5.000 fr. 4 1/2 0/0, jouissance 1<sup>er</sup> décembre 1946, pour un montant nominal de 12 millions au maximum. Les actions, qui avaient été demandées sans contre-partie à 1.625 la semaine dernière, terminent à 1.470.

Fermeté facile à 11.500 des **Glaces et Verres Spéciaux du Nord de la France**. Le Conseil soumettra à l'assemblée du 9 décembre un bilan réévalué et lui demandera l'autorisation d'émettre des obligations. Les **Verreries et Glaces d'Aniche** cèdent un peu de leur hausse de la semaine dernière à 13.505.

Affaissement des **Verreries Réunies de Vallerysthal et Portieux** à 13.000. L'assemblée extraordinaire, faute de quorum, a été reportée du 27 novembre au 21 décembre et se tiendra le même jour que l'ordinaire appelée à statuer sur les comptes arrêtés au 30 juin, qui font état d'un bénéfice net de 8.129.000 fr. L'exercice précédent avait laissé un bénéfice net de 9.132.949 fr., les profits réalisés par l'usine de Vallerysthal au cours des deux exercices de guerre ayant été incorporés globalement au compte de profits et pertes.

Nous avons, la semaine dernière, résumé le bilan des **Textiles Artificiels du Sud-Est**, affaire au capital de 250 millions (divisé en 625.000 actions de 400 fr.), que flanque une dette obligatoire de 257 millions (le Conseil vient d'être autorisé à l'accroître de 400 millions). Actionnaires et porteurs de parts **Givet-Izieux** et **Viscose Française** vont avoir, entre le 23 décembre et le 22 janvier, le droit de devenir actionnaires de cette importante entreprise, et à des conditions intéressantes puisque les actions Sud-Est leur sont réservées à 200 fr., soit à 50 0/0 de leur valeur nominale. Ce cadeau a pour objet de leur faire bénéficier du résultat exceptionnel provenant de la clôture définitive de la liquidation du « Comptoir des Textiles Artificiels », dissous comme conséquence de son absorption par les Textiles Artificiels du Sud-Est. Dès maintenant le droit d'acquisition des actions de ces derniers est négociable en Bourse (coupon n° 10 pour les quatre catégories de titres). Il est demandé sans contre-partie à 1.210. Ex-droit, l'action **Givet-Izieux** termine à 5.400 contre 6.700 droit attaché, l'action **Viscose Française** à 5.600 et la part à 5.500 contre 6.900 et 6.850, droits également attachés.

Au groupe des explosifs, la **Dynamite Centrale**, après une brillante étape de hausse, revient de 3.350 à 2.995 ; le droit à l'augmentation de capital en cours jusqu'au 14 décembre (une action nouvelle de 500 fr. émise à 1.200 fr. par action ancienne) faiblit, lui aussi, à 1.500 contre 1.700. L'assemblée ordinaire statuera le 12 décembre sur les comptes arrêtés au 30 juin et sur un bilan réévalué. La **Glycérine**, en attendant l'assemblée extraordinaire qui, le 5 décembre, sera saisie d'un attrayant projet d'augmentation de capital, cède un peu de terrain à 2.380, après 2.600 au plus haut, contre 2.440.

Repli de la **Générale d'Explosifs** (Cédites) de 1.885 à 1.778. La reprise des répartitions interrompues depuis 1943 sera proposée à l'assemblée du 19 décembre. Rapide progression de l'**Union Espagnole d'Explosifs** à 4.000 contre 3.400 il y a quinze jours.

Le **Comptoir de l'Industrie du Sel** abandonne 800 fr. à 7.450. Sa plus-value avait été rapide, mais son recul devrait être limité, étant donné la valeur du patrimoine industriel de l'affaire. Les **Salines de Djibouti**, en se relevant de 2.245 à 2.425, terminent au-dessus de leur niveau de novembre. Leurs perspectives industrielles sont brillantes, mais les profits à attendre de la modernisation de l'outillage ne pourront être que progressivement monnayés. Quelques transactions sur les **Salins du Cap Vert**, dont les statuts seront modifiés par une assemblée extraordinaire le 19 décembre, autour de 440.

Des prises de bénéfices, auxquelles il fallait bien s'attendre après les séances enfiévrées des semaines précédentes, ramènent **Gafsa** de 8.000 à 7.455. Les **Phosphates de Constantine** sont également en baisse à 3.251 contre 3.425, tandis que **Djebel-M'Dilla**, dont l'assemblée aura, le 17 décembre, à décider la répartition d'un dividende, est ferme vers 1.650. Les **Phosphates de l'Océanie** glissent de 7.150 à 6.700. Assemblée le 18 décembre.

Les **Produits Azotés**, à 1.350 contre 1.625, reperdent presque toute leur impressionnante progression de la semaine dernière. Leur assemblée du 22 novembre a approuvé les comptes de l'exercice 1945, d'une durée exceptionnelle de huit mois, et la date de clôture des comptes a été fixée par l'assemblée extraordinaire du même jour au 31 décembre. Les actionnaires ont ratifié la décision prise par le Conseil de régler l'impôt de solidarité par la remise de 13.400 actions de 250 fr., créées à cet effet. D'après le rapport, la Société reçoit

de nombreuses demandes de cyanamide ; la Centrale de Guchen, mise en service normal au début de 1945, fournit un appoint non négligeable d'énergie électrique pour les fabrications ; les travaux se poursuivent pour l'équipement mécanique du nouveau four triphasé de l'usine de Bellegarde. Quant à l'usine de Martigny, en Suisse, elle procure des bénéfices dont la Société peut commencer à effectuer le transfert en France.

## MÉTALLURGIE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Les élections du 24 novembre ont été généralement interprétées comme impliquant l'abandon du projet qui était à la veille du précédent scrutin, comportait la nationalisation des cinq grandes entreprises de Moselle et, dans l'intérieur du territoire, de vingt Sociétés exploitant des hauts fourneaux. Mais cet abandon avait déjà été escompté par la Bourse au cours des semaines précédentes ; aussi la plupart des titres métallurgiques ont-ils suivi, non sans témoignage de quelque résistance, le mouvement général de repli.

Le Plan Monnet prévoit, comme il était attendu, des investissements importants pour le rééquipement de la métallurgie. Nous l'analyserons la semaine prochaine.

**Schneider** est ramené de 6.395 à 6.300. On sait que l'assemblée extraordinaire du 25 juillet 1946 a décidé de porter le capital de 100 à 250 millions en élevant de 400 à 500 fr. le nominal des actions. A partir du 29 novembre, les actions anciennes ne sont négociables que sous leur nouveau nominal de 500 fr. et en titres ex-droit à l'attribution. A la même date, les actions nouvelles seront assimilées aux actions anciennes. **Dain-Anzin** recule de 5.000 à 4.700 et les **Forges du Nord et de l'Est** de 2.070 à 1.995.

Stabilité des **Forges et Aciéries de la Marine** à 1.360. **Senelle-Mauberge**, malgré l'ambiance, passe de 2.200 à 2.250. Le dividende de 30 fr. brut sera mis en paiement le 2 décembre, à raison de 8 fr. 85 net au porteur. Les **Hauts Fourneaux de la Chiers**, qui avaient déjà progressé il y a huit jours à 3.555, se sont avancés jusqu'à 4.520, cours qui pourrait décider quelques actionnaires à prendre leur bénéfice.

**Firminy** est rarement traité, aux environs de son cours antérieur de 2.755. L'assemblée du 27 novembre a approuvé les comptes de 1945 et le bilan rectifié de 1944. L'un et l'autre exercices se sont soldés sans profit ni perte après 50.104.000 fr. d'amortissements et provisions en 1944 et 140 millions en 1945. Le Conseil a annoncé la remise en marche de l'usine de la Métallurgique d'Hennebont et de l'usine des Dunes. Il a signalé des difficultés de main-d'œuvre.

**Recherchées** la semaine dernière à 13.500, les **Aciéries de Paris-Outreau** se sont avancées à 14.900, puis ont été offertes à 14.400. L'assemblée ordinaire du 23 novembre a approuvé les comptes de 1945 qui se sont soldés sans bénéfice ni perte. Après extinction de la perte des exercices 1943 et 1944, soit 19.712.000 fr., le solde de la réserve de réévaluation ressort à 340.472.000 fr. L'assemblée extraordinaire a décidé de porter le capital de 13 à 39 millions par distribution gratuite de trois actions nouvelles de 500 fr., jouissance 1<sup>er</sup> janvier 1946, pour une action ancienne. De 785, les **Forges de Gueugnon** s'avancent à 825. L'assemblée extraordinaire du 22 novembre a décidé de prélever 85.900.000 fr. sur les 223 millions 576.000 fr. de la réserve de réévaluation, en vue de porter le capital de 57 millions 300.000 fr. à 143.250.000 fr. La valeur nominale des actions sera, en conséquence, élevée de 200 à 500 fr. Pour les actions n° 1 à 60.700, dont le nominal avait été ramené de 500 à 200 fr. par décision de l'assemblée du 28 décembre 1931, l'opération aura le caractère d'une reconstitution du capital.

L'action **Saut-du-Tarn** revient de 2.100 à 1.875, tandis que le droit à l'émission en cours, qui confère la possibilité d'acquiescer l'action nouvelle au prix de 1.100 fr., se négocie à 690.

Le Conseil du **Groupement de la Construction Navale** a décidé de porter le capital de 100 millions à 162.500.000 fr. par l'émission au pair d'actions de 5.000 fr., à raison de 625 millièmes d'action nouvelle par action. Toutes les Sociétés de construction participeront à cette opération. Les **Ateliers et Chantiers de la Loire** se retrouvent à 2.650 contre 2.575 et les **Ateliers et Chantiers de France**, qui étaient demandés à 1.500, progressent à 1.900.

Parmi les valeurs de matériel de chemins de fer, la **Française de Matériel de Chemins de Fer** revient de 3.775 à 3.495. Le Conseil proposera à l'assemblée, convoquée pour le 19 décembre, de porter le capital de 92.104.250 fr. à 131.577.500 fr. par un prélèvement partiel sur les réserves disponibles et création de 157.893 actions de 250 fr., jouissance 1<sup>er</sup> janvier 1947, qui seront distribuées aux actionnaires à raison de 3 actions nouvelles pour 7 actions anciennes. Le Conseil demandera ensuite, sans avoir l'intention d'en user pour le moment, l'autorisation de porter le capital à 281 millions 577.500 fr., dans un délai de cinq ans. La **Franco-Belge de Matériel de Chemins de Fer** abandonne une partie de ses gains ré-

cents à 19.400 contre 21.200. Cail s'affaiblit à 2.200 contre 2.425 l'action ancienne. L'assemblée du 26 novembre a approuvé les comptes de l'exercice 1945 que nous avons résumés le 8 novembre et voté un dividende net de 17 fr. 50. L'assemblée extraordinaire a autorisé le Conseil à porter le capital de 60 à 500 millions, cette opération pouvant être faite jusqu'à concurrence de 380 millions par incorporation de réserves et jusqu'à concurrence de 60 millions par émission d'actions de numéraire.

L'**Industrielle de Matériel de Transport** est en progrès à 990 contre 925. D'après l'Agence Economique et Financière, le Conseil s'abstiendra de faire à l'assemblée convoquée pour le 12 décembre aucune proposition précise quant au dividende et demandera la faculté d'en déterminer le montant s'il y a lieu.

Parmi les valeurs de construction électrique, la **Générale d'Electricité** revient de 2.830 à 3.760. L'**Alsacienne de Constructions Mécaniques** recule de 3.975 à 3.650. L'action ancienne de la **Thomson-Houston** se tient à 835 contre 850 et l'action nouvelle à 770 contre 750. La Société a devant elle, en raison des besoins de sa clientèle, la perspective de plusieurs années de grande activité et poursuit la réalisation d'un programme de perfectionnement de son outillage. Elle procède en ce moment à un emprunt en obligations 4 1/4 0/0. L'**Alsathom**, qui a également un carnet de commandes abondamment pourvu, est ramené par l'ambiance de 1.185 à 1.163.

Les **Signaux et Entreprises Electriques** s'inscrivent à 3.950, ex-droit, et le droit, qui permet d'acquiescer trois actions nouvelles émises à 1.000 fr., se négocie à 8.000 fr. L'action avec droit se traitait, il y a huit jours, à 12.000. L'assemblée extraordinaire du 20 novembre a décidé de porter le capital de 52.625.000 fr. à 210.500.000 fr., par la création de 315.150 actions de 500 fr. à souscrire au prix de 1.000 fr. et réservées aux actionnaires à raison de trois actions nouvelles pour une action ancienne. Après la ratification de cette opération, le capital sera porté de 210.500.000 fr. à 368.375.000 fr. par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites, à raison de trois actions gratuites pour quatre de chacune des 421.000 actions qui composeront alors le capital.

L'action **Jeumont** s'échange à 1.275 contre 1.300 et la part à 7.005 contre 7.315. Le bénéfice des usines s'est élevé, en 1945, à 24.811.000 fr., au lieu d'une perte de 27 millions 817.000 fr. en 1944. Après amortissements, les comptes de l'exercice 1945 se sont soldés sans profit ni perte, alors que ceux de l'exercice 1944 avaient laissé une perte de 35.400.000 fr. La cadence de production, qui avait été de 50 0/0 de celle de 1938 en 1944, est passée à 72 0/0 en 1945 et tend à regagner peu à peu les niveaux d'avant guerre. La Société se prépare à céder à l'Etat ses usines de La Rochelle. Le Conseil demandera à l'assemblée l'autorisation d'émettre 350 millions d'obligations.

**Rateau** fléchit de 2.600 à 2.575. Le Conseil proposera à l'assemblée convoquée pour le 2 décembre de porter le capital de 100 à 102 millions pour l'échange des parts contre des actions, à raison d'une part contre deux actions, puis à 152 millions, par prélèvement sur la réserve de réévaluation qui s'élève à 115.212.000 fr. et distribution d'une action gratuite pour deux actions anciennes. Les actions provenant de l'échange des parts ne participeraient pas à cette opération. Le capital serait ensuite porté à 202 millions par émission d'actions de 500 fr. à 550 fr. **Fichet** recule de 1.170 à 1.125. Les comptes de l'exercice 1945 se soldent par un bénéfice de 233.000 fr. qui ramènera la perte antérieure à 329.900 fr. Le bilan, qui sera soumis à l'assemblée convoquée pour le 19 décembre, fera état d'une plus-value de 35.800.000 fr.

La **S.A.G.E.M.** est ramenée de 6.750 à 5.800, après l'assemblée ordinaire du 27 novembre qui a voté le dividende annoncé de 50 fr. brut et 8 fr. 20 net au porteur, dont la mise en paiement est fixée au 1<sup>er</sup> décembre. L'assemblée extraordinaire a voté les résolutions dont nous avons exposé le détail il y a huit jours. Le Conseil a indiqué dans son rapport que la reconversion a entraîné pour la Société d'importants investissements qui n'aboutiront qu'en 1947 à des fabrications de série ; aussi est-il dans ses intentions de procéder, dès la première quinzaine de décembre, à une émission d'actions nouvelles (3 pour 1 au prix de 600 fr.). La **Précision Moderne** progresse de 434 à 480. Le Conseil demandera à une assemblée extraordinaire convoquée pour le 20 novembre l'autorisation de porter éventuellement le capital de 32.100.000 fr. à 132.100.000 fr., par incorporation de réserves ou émission en numéraire, et d'émettre un emprunt obligataire de 20 millions. La réserve de réévaluation figure au bilan pour une somme de 71 millions 543.000 fr. **Sautter-Harlé** a été introduit à la cote au cours de 3.800, auquel il est offert en vain en clôture. Nous avons indiqué, il y a huit jours, que les cours actuels de ce titre, au demeurant non dépourvu de qualités, s'expliquaient en partie par l'effervescence du marché.

L'action **Guitel et Etienne** s'échange à 659 contre 609, tandis que la part est offerte à 13.000. La répartition des actions gratuites

commencera le 20 décembre, à raison de 7 actions nouvelles pour 20 actions anciennes et de 36 pour 5 parts.

Parmi les transformateurs de métaux, les **Tréfileries du Havre** sont ramenées par l'ambiance de 2.975 à 2.925. La **Française des Métaux**, action ancienne, passe de 4.500 à 4.775, à la veille de l'assemblée qui sera appelée à voter le dividende annoncé de 95 fr. brut par action ancienne entièrement libérée et de 82 fr. 50 par action nouvelle libérée de moitié. L'action **Bi-Métal** est offerte à 2.300 contre 2.350 et la part faiblit de 30.400 à 28.600. L'assemblée extraordinaire du 26 novembre a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 68.193.400 fr. par prélèvement sur la réserve de réévaluation et élévation du nominal des actions qui sera porté de 100 à 500 fr. Elle a décidé aussi, sous la condition suspensive de l'approbation par les porteurs de parts, d'une autre somme de 3.828.000 fr. pour l'échange des parts contre des actions, à raison de 12 actions de 500 fr. pour une part. Si les porteurs de parts n'acceptent pas la conversion, une somme de 3.828.000 fr. sera portée au crédit d'une réserve leur appartenant. Le **Métal Déployé**, à l'approche de la distribution d'actions gratuites qui doublera le capital, a fait l'objet de quelques transactions à 2.550, contre 2.450 il y a huit jours.

### MINES MÉTALLIQUES

Les valeurs de mines métalliques ont généralement faibli cette semaine. Leur marché n'en a pas moins montré çà et là qu'il gardait du ressort, conformément à l'orientation des métaux eux-mêmes dont les cours assurent aux producteurs une activité convenablement rémunératrice. On se préoccupe d'ailleurs en Amérique de la situation créée pour le marché du cuivre par l'intensité des demandes de l'Europe qui dépassent la production non américaine alors que les Etats-Unis prévoient pour eux-mêmes d'importants achats.

Le repli des valeurs étrangères a toutefois entraîné le **Rio Tinto** qui s'était vivement avancé au delà de 8.000 à 7.600. **Tharsis** est de même ramené de 785 à 726. **Tanganyika** privilégiée, bien que tassée à 1.120 contre 1.140, confirme encore une avance nerveuse de la semaine dernière.

Le marché reste très ferme pour **M'Zaita**, dont l'action progresse encore de 970 à 1.000, tandis que la part se maintient aux abords de 14.900 ; on sait que l'assemblée annuelle, reportée au 19 décembre, se verra soumettre les comptes des deux exercices 1944 et 1945 comportant, grâce à l'appoint des bénéfices antérieurement reportés, un solde disponible d'un peu plus de 40 1/2 millions. **Huaron**, à 8.700 contre 9.350, subit des dégagements qui peuvent justement prendre occasion de la rapidité de la randonnée accomplie par ce titre au cours de ces dernières semaines ; à l'assemblée du 10 décembre appelée à ratifier les comptes des quatre exercices 1942 à 1945 sera proposé pour chacun de ces exercices un dividende de 125 fr. brut par action de préférence, de 120 fr. brut par action de priorité et de 112 fr. 50 par action ordinaire, qui sera payé le 16 décembre en même temps que le dividende — de respectivement 45 fr. 50, 40 fr. 50 et 33 fr. — afférent à l'exercice 1941. L'action **Naltagua** chemine de 570 à 599, mais la part progresse avec ardeur de 3.650 à 3.775 après l'assemblée du 23 novembre. Les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice au 30 juin 1941 et fixé les dividendes aux chiffres prévus de 10 fr. 857 brut par action et de 12 fr. 282 par part au titre de cet exercice et de 10 fr. et 11 fr. 725 respectivement au titre de 1939-40. C'est au cours du premier trimestre de 1947 que seraient soumis aux actionnaires les comptes des exercices 1941-42, 1942-43, 1943-44 et 1944-45 dont seuls les trois derniers présenteront des bénéfices comparables à ceux de 1940-41.

**Penarroya** s'est repliée de 1.650 à 1.580 ; le titre n'a ainsi guère conservé d'une hausse restée modique mais de faible élasticité en l'état actuel des exploitations propres à la Société. **Aouli** fait halte près de 8.000, tandis que le Conseil prépare l'élévation du capital de 50 à 150 millions par l'émission de 200.000 actions nouvelles de 500 fr. offertes à 550 fr. à raison de deux pour une action ancienne ; le droit à l'attribution des actions gratuites (1 pour 3 anciennes) qui vont participer à cette émission en numéraire, s'est traité à 2.675. C'est un cours avantageux, car il établit le prix de l'action qui va être émise à peine au-dessus de 3.000 fr. pour l'acheteur de ce droit. A 9.525 contre 9.500, **Onasta-Mesloula** accentue une progression déjà très sensible. **Garn-Alfaya** est demandée à la cote à 800 après l'avoir été en vain à 735 ; à une assemblée extraordinaire qu'il convoque pour le 18 décembre, le Conseil demandera l'autorisation de porter en une ou plusieurs fois le capital de 4.421.000 fr. à 25 millions ; l'assemblée annuelle prévue pour le même jour se verra soumettre les comptes des exercices 1944 et 1945 ; les déficits respectifs des exercices 1944 et 1945 s'élevaient à 139.500 fr. et 37.600 fr., portant le solde débiteur total à 1.085.000 fr. Marché inanimé pour **Sidi-Bou-Aovane**, dont les actions nouvelles de 1929 sont maintenant ins-

crites à la cote ; dernier cours, 2.750 offert, tandis que l'action ancienne glisse de 3.300 à 3.190.

L'ambiance entraîne le marché de la **Minière du Congo** dont l'action se tasse de 970 à 940, tandis que la part glisse de 9.420 à 8.840, cours auquel elle justifierait d'ailleurs plus d'attention pour l'effort industriel auquel la Société se sent appelée par la situation du plomb et pour son développement sur le plan financier.

Au groupe des valeurs d'étain, **Tekkah** est ramenée de 7.450 à 7.180 l'action et de 19.990 à 19.020 la part, tandis qu'approche, le 2 décembre, l'augmentation du capital de 6.450.000 fr. à 18.900.000 fr. **Kinta** reste relativement ferme à 6.600 l'action de capital et à 6.325 la jouissance. L'assemblée extraordinaire du 26 novembre a autorisé l'élévation du capital de 7 millions à 26.200.000 fr. par l'émission de 192.000 actions nouvelles O de numéraire de 100 fr. offertes à 120 fr. à raison de 3 pour chaque action O ancienne et au pair de 100 fr. à raison de 3 pour 7 actions P. L'assemblée ordinaire a été reportée, faute de quorum, au 11 décembre. Les **Etains et Wolfram du Tonkin** sont relativement fermes à 1.100.

En sympathie avec un relèvement du prix du nickel au Canada, le **Nickel** retrouve une certaine animation près de 3.000 ; le fait ne peut conduire à perdre de vue les difficultés que la Société rencontre pour le recrutement de la main-d'œuvre et l'effort qu'elle va avoir à entreprendre pour s'équiper en conséquence au cours des prochains exercices.

L'**Equatoriale des Mines**, en conformité avec l'allure générale du marché, s'inscrit à 2.660 contre 2.725 l'action et à 17.600 contre 19.300 la part ; l'exercice 1945 a laissé un bénéfice d'exploitation de 22.336.373 fr. pour l'ensemble de la production d'or et de diamants, vendue ou à réaliser, contre 19.303.166 fr. ; y compris 978.289 fr. de produits divers, à peu près comme en 1944, mais après déduction des charges, le solde créditeur net ressort à 4.187.613 fr. contre 2.762.332 fr., permettant, comme on sait, la répartition d'un dividende de 20 fr. brut (14 fr. net au nominatif et 11 fr. 15 au porteur). La production d'or a fléchi — 254 kilos 884 contre 368 kg. 320 — par suite de la crise de main-d'œuvre consécutive à la nouvelle politique indigène, l'effectif étant en effet tombé de 3.460 à 2.657 unités. Cependant, la production des diamants s'est élevée de 2.374 carats à 3.400. Rappelons que, le 9 décembre, à la suite de l'assemblée annuelle, est prévue une assemblée extraordinaire pour l'approbation des apports de la Banque de l'Indochine, soit 1.400 actions de 500 fr. de la Société d'Etudes et Exploitations Minières de l'Inini, à rétribuer par la remise de 7.000 actions de 100 francs à créer.

**Minerais et Métaux**, à l'approche de l'assemblée extraordinaire appelée le 3 décembre à porter le capital de 20 à 60 millions par incorporation de réserves, accentue sa nouvelle avance à 1.700, cependant que l'**Association Minière** est ramenée de 2.275 à 2.100.

Malgré l'ambiance, l'**Ouenza** s'est maintenu très ferme à 7.700 l'action et à 32.000 la part ; l'**Africaine de Mines et Transports** chemine de 6.400 à 6.600. **Mokta-el-Hadid** s'allège encore après son assemblée du 26 novembre, à 25.995 contre 27.700 l'action de capital et à 24.950 contre 27.400 l'action de jouissance. **Djebel-Djerissa**, qui procède à l'attrayante augmentation de son capital aux conditions que l'on sait, fléchit à 3.900 l'action de capital et à 3.550 l'action de jouissance, cependant que le droit a lui-même un peu faibli à 3.500 contre 3.750. Le repli de **Mines et Produits Chimiques** s'accroît à 2.460 contre 2.610, l'élévation du nominal des actions n'étant évidemment pour le marché la conséquence alléchante qu'il attend en général des incorporations de réserves au capital. L'incorporation au capital de la réserve de réévaluation portera l'élévation du nominal des actions de 100 à 200 fr. ; le Conseil en soumettra le projet à une assemblée extraordinaire le 17 décembre et demandera en même temps l'autorisation de créer des actions en numéraire. Le bilan réévalué qui sera soumis le même jour à l'assemblée annuelle comporte une réserve spéciale de réévaluation de 24.448.492 fr. **Fillols** cède à 2.850 contre 3.000 ; la hausse que venait d'accomplir le titre avait fini par lui faire largement tenir compte des éléments d'un portefeuille dont **Zaccar** est la participation essentielle. **Anderny-Chevillon** garde son élan à 3.740 l'action et à 7.500 la part ; son assemblée du 25 novembre a approuvé les comptes de 1945, se soldant sans bénéfice ni perte, après 3 millions d'amortissements ; la réévaluation du bilan a fait porter à une réserve spéciale 232.772.933 fr.

### CHARBONNAGES

Les Anglais, qui procèdent toujours avec une sage lenteur, vont, à partir du 1<sup>er</sup> janvier, commencer à transférer la propriété des houillères au Conseil National du Charbon, qui en assumera désormais la direction. Il sera intéressant de suivre l'expérience et d'en examiner les résultats. On sait qu'à l'inverse de ce qui se passe en France, où l'extraction a dépassé le niveau de 1938 grâce à l'augmentation du nombre

des mineurs et malgré la baisse du rendement moyen, en Grande-Bretagne il s'en faut d'environ 50 millions de tonnes — les 50 millions de tonnes qui étaient exportées — que la production actuelle égale celle de l'avant-guerre. Les syndicats anglais, plus exigeants que les nôtres, s'opposent à l'embauche des prisonniers de guerre et des mineurs étrangers, et comme les rendements moyens ont diminué, en Angleterre comme en France, et que l'absentéisme s'est développé, la production, comme on vient de le voir, ne permet plus l'exportation du charbon, qui était un des atouts maîtres de l'économie anglaise. Elle est même insuffisante à assurer le développement de l'industrie locale.

Aucun fait nouveau n'est intervenu en France en ce qui concerne les charbonnages. La tendance s'est raffermie et l'on peut enregistrer des gains modestes, il est vrai, sur la plupart des titres. C'est ainsi que **Béthune** s'échange à 2.100 après 2.060, **Anzin** à 1.090 contre 1.030, **Lens** à 807 contre 773, **Ostricourt** à 3.052 contre 3.010, **Sarre-et-Moselle** à 1.470 contre 1.350. Par contre, **Carmaux** revient à 1.200 après 1.228.

Les **Charbonnages du Tonkin** marquent de l'hésitation à 2.885 après 3.085. Il faut avouer que les perspectives indochinoises restent bien confuses, pour ne pas dire plus.

**Djerada** est assez négligé et reproduit sensiblement les mêmes cours.

### VALEURS DE PÉTROLE

La **Cie Française des Pétroles** rétrograde quelque peu à 2.305, dans l'attente de circonstances plus favorables. La Compagnie avait obtenu avant guerre une concession pour la construction d'une raffinerie à Tripoli. Le gouvernement libanais vient, sur sa demande, de déposer devant la Chambre des députés un projet de loi ratifiant cet accord. **Pechelbroan** s'écarte peu de ses cours précédents. La **Standard Française** abandonne du terrain à 3.900 contre 4.020. La **Raffinerie de Pétrole du Nord** s'améliore à 375 après 358. L'assemblée du 21 novembre a approuvé les comptes de l'exercice 1945, se soldant par une perte de 8.632.670 francs après affectation de 11.141.075 fr. aux amortissements. Compte tenu de la perte de 7.386.372 fr. reportée au 4 janvier 1945, le report à nouveau déficitaire au 31 décembre 1945 s'élève à 16.019.042 fr. L'assemblée a approuvé, en outre, l'affectation à une réserve spéciale de la plus-value de 303.928.007 fr. dégagée par la réévaluation du bilan. D'après le rapport du Conseil, l'année 1945 a vu se manifester une augmentation sensible de l'activité de la Société. Les travaux de remise en état des installations de distribution ont pu être commencés.

**Lille-Bonnières**, continuant sur sa lancée, de 3.800 bondit littéralement à 4.800, dans l'attente de l'assemblée extraordinaire du 6 décembre qui doit statuer sur les propositions, fort avantageuses pour les actionnaires, que nous avons indiquées dans notre dernier numéro.

**Primagaz**, de 4.300 revient à 3.750 l'action A. Depuis l'augmentation de capital, il existe 232.000 actions catégorie A et 8.000 actions catégorie B. Les deux catégories ont les mêmes droits, à cela près que les 8 0/0 statutaires aux actions A sont payés avant les 8 0/0 statutaires aux actions B et que, en cas de liquidation, les actions A sont remboursées avant les actions B. Etant donné le petit nombre d'actions B, il ne peut s'agir que d'une question de présence et non d'avantage effectif.

La **Mexican Eagle**, après quelques velléités de hausse, revient près de ses cours précédents à 333 la coupure de 25. La **Canadian Eagle** en fait autant à 755. La **Shell** à 2.225 est en régression de plus de 200 fr. La **Franco-Wyoming** à 2.200 est dans la même situation.

### CAOUTCHOUCS ET VALEURS COLONIALES

Il a fallu Haiphong et Langson pour que la métropole commence à prendre conscience de la duperie à laquelle l'avait conduite la signature d'un « modus vivendi ». Demain il faudra sans doute de nouvelles pertes au sein de notre corps expéditionnaire sous les coups de la fourberie du Viet-Nam pour confondre la sympathie d'une certaine opinion en-faveur du trouble et falot Ho Chi Minh et envoyer les renforts nécessaires à la sauvegarde des Français et des ressortissants de la Fédération qui ont encore foi en notre protection. Peut-on sans perdre la face se laisser plus longtemps abuser par les déclarations d'un chef débordé qui exhorte les formations d'auto-défense vietnamiennes à préserver la souveraineté nationale, alors que la concomitance des agressions établit clairement leur préméditation ? Pour être sûr qu'il soit vraiment « mis fin de part et d'autre à tous actes d'hostilité et de violence » comme le porte l'accord, il faut que les Français soient respectés, autrement nous perdrons des nôtres, et, comme l'exprime un de nos soldats, ce qui est plus grave c'est que nous perdons l'Indochine sans nous en rendre compte. Faire respecter son autorité ne signifie nullement adopter le colonialisme de la vieille école, et ce qui est vrai pour

l'Indochine pourrait nous servir d'avertissement pour d'autres pays de l'Union Française.

En marge des agressions, la piastre-billet indochinoise « Dupleix » s'est redressé sur le marché libre de Hong-Kong à 16,75 contre 13,50 (parité officielle \$ 56 de Hong-Kong pour 100 piastres) sur la première application aux dérivés du riz de la résolution prise le 7 novembre par le Comité économique de l'Indochine d'autoriser dans certains cas le paiement d'une partie des exportations en billets achetés à l'étranger.

Dérogation au régime actuel qui oblige les exportateurs indochinois à céder au Contrôle des changes indochinois le produit de leurs expéditions en devises étrangères au taux officiel pourrait être étendue à certains produits dont les ciments.

L'avantage pourrait être accordé d'une manière plus générale aux exportateurs de produits dont le prix de revient est trop élevé pour en permettre la vente hors d'Indochine.

Cette politique permettrait à la fois de favoriser les exportations indochinoises et de soutenir sur les marchés extérieurs le cours du billet encore actuellement considérablement déprécié sur le marché de Hong-Kong (où l'on a touché au plus bas 8,20 le 14 octobre) et de la Chine du Sud, où, depuis l'établissement du contrôle des changes en Indochine, se trouvait être sans débouchés une masse importante de piastres indochinoises.

L'assemblée de **Kratie**, convoquée pour le 27 décembre, décidera de la conversion du capital en piastres indochinoises et du mandat à donner au Conseil d'étudier le rachat des parts et des certificats de souscripteurs originaires. L'action s'amenuise à 1.102 contre 1.171 et la part abandonne 41 points à 3.610. La part de **Tay Ninh** s'effondre à 22.300 contre 23.500 et l'action retombe à 3.475 contre 3.650. Les **Caoutchoucs de l'Indochine** se retrouvent à 18.195 pour la part contre 19.300 et 1.925 pour l'action contre 2.080.

Les comptes de l'exercice 1944 de **Phuoc-Hoa**, dont les résultats sont bénéficiaires, seront présentés à une assemblée convoquée pour le 17 décembre. A l'assemblée extraordinaire qui suivra, sera proposée la conversion du capital en piastres et l'indemnité compensatrice aux porteurs de parts. Le Conseil demandera en outre l'autorisation de porter le capital à 3 millions de piastres. Non cotée en séance d'aujourd'hui, la part s'était haussée hier à 7.975 contre 7.150, tandis que l'action s'amenuisait à 1.125 contre 1.145. Les **Hauts Plateaux Indochinois** subissent la tendance à 3.525 contre 3.775.

L'assemblée des porteurs de parts de **Cambodge**, convoquée pour le 27 novembre, n'a pu se tenir valablement faute de quorum et a été reportée au 17 décembre. Fléchissement de l'action à 1.770 contre 1.850 et tassement de la part à 606 contre 629. De même, l'action **Donai** s'amenuise à 321 contre 357 ; **Caukoï** perd 250 fr. à 3.100 ; les **Cultures d'Extrême-Orient** se replient à 690 contre 725 et entraînent la part dans un retrait comparable à 1.900 contre 2.025.

Bien que le Plan Monnet ne laisse point à l'écart les manufacturiers et leur assigne un rôle non seulement dans notre équipement, mais plus encore dans nos exportations pour accroître nos ressources en devises, les valeurs de ce groupe participent au mouvement d'ensemble de baisse orchestrée. Leur tassement mesuré ne saurait cependant devoir se prolonger pour la raison que les approvisionnements de caoutchouc rendus libres début 1947 permettront à ces industries de fournir des quantités importantes d'articles manufacturés et notamment de pneus de tous calibres.

Parcourant le chemin en sens inverse, **Hutchinson** quitte précipitamment son échelon avancé de 13.400 et revient presque d'une traite à 12.300.

Avec un marché irrégulier, **Bognier-Burnet** cherche à se maintenir à 3.400 contre 3.775. **Michelin**, dont nous avons signalé le marché animé dans notre précédent numéro, a continué sa poussée jusqu'à lundi en améliorant notamment de 1.000 fr. l'action A de capital pour revenir un peu en avant de ses positions de huitaine : pour l'action A de capital avec 11.100 contre 10.900, et pour l'action de jouissance à 10.450 contre 10.200, sur une plus sensible différence ; pour la part, avec 14.000 contre 14.800 et pour l'action B avec 6.950 contre 7.300.

**Dunlop**, dont l'assemblée ordinaire vient d'approuver les comptes de l'exercice 1945, participe au mouvement de repli, mais avec la même mesure dans la descente que celle qu'il avait observée dans la hausse. L'action revient à 3.650 après une pointe à 3.680 le 27 novembre. Le dernier exercice s'est soldé sans bénéfice ni perte, résultat qui a été obtenu après dotation de 92.366.000 au compte d'amortissements, résorption complète du solde déficitaire antérieur de 61.551.000 fr. et enfin dotation de la provision pour renouvellement du stock de départ de 9 millions 284.000 fr. Signalons également que la réévaluation du bilan a permis de dégager une réserve spéciale dont l'emploi n'a pas encore été déterminé. Suivant le même exemple, **Bergougnan** cède 400 fr. sur son

BOURSE DE PARIS PARQUET

PREMIER COURS VALEURS COURS de VALEURS de

21-11-46 28-11-46

RENTES FRANÇAISES

Table of French bonds including 3% 1929, 4% 1930, 4% 1931, etc.

COL. ET PROT.

Table of colonial and protection bonds including Algeria 3% 1929, etc.

EMPR. A L'ETRANGER

Table of foreign loans including 7% of 24, c. 100 \$, etc.

GARES PAR ANNUITES

Table of annuity bonds including Dep. Nord 4%, etc.

CREDIT FONCIER

Table of Credit Foncier bonds including Obl. Fonc. 3% 83, etc.

CREDIT NATION.

Table of National Credit bonds including Bons 3 1/2 n. 42-57, etc.

FONDS GARANTIS

Table of guaranteed funds including Credit National 1%, etc.

PROMESSES DE PARTS ASSURANCES

Table of insurance shares including Aigle (Accid.) nom., etc.

ASSURANCES

Table of insurance companies including Abadie (Acc.) nom., etc.

BANQUES

Table of banks including Banque Afr. Occ., etc.

DOCKS, EAUX

Table of docks and water utilities including Docks Entr. Havre, etc.

ELECTRICITE

Table of electric utilities including Air Comprime, etc.

GAZ

Table of gas utilities including Cent. Col. G. Lebon, etc.

Actions et Parts Françaises

ASSURANCES

Table of French insurance stocks including Abadie (Acc.) nom., etc.

BANQUES

Table of French bank stocks including Banque Afr. Occ., etc.

DOCKS, EAUX

Table of dock and water utility stocks including Docks Entr. Havre, etc.

ELECTRICITE

Table of electric utility stocks including Air Comprime, etc.

GAZ

Table of gas utility stocks including Cent. Col. G. Lebon, etc.

CANALUX

Table of Canalux stocks including Suz. cap., etc.

CHEMINS DE FER, TRAMWAYS

Table of railway and tramway stocks including Annuit. Lerouv.-Sed., etc.

DOCKS, EAUX

Table of dock and water utility stocks including Docks Entr. Havre, etc.

ELECTRICITE

Table of electric utility stocks including Air Comprime, etc.

GAZ

Table of gas utility stocks including Cent. Col. G. Lebon, etc.

El. Eauz Magas.

Table of electricity and water stocks including El. Ouest Africain, etc.

CHEMINS DE FER, TRAMWAYS

Table of railway and tramway stocks including Annuit. Lerouv.-Sed., etc.

DOCKS, EAUX

Table of dock and water utility stocks including Docks Entr. Havre, etc.

ELECTRICITE

Table of electric utility stocks including Air Comprime, etc.

GAZ

Table of gas utility stocks including Cent. Col. G. Lebon, etc.

El. Eauz Magas.

Table of electricity and water stocks including El. Ouest Africain, etc.

CHEMINS DE FER, TRAMWAYS

Table of railway and tramway stocks including Annuit. Lerouv.-Sed., etc.

DOCKS, EAUX

Table of dock and water utility stocks including Docks Entr. Havre, etc.

ELECTRICITE

Table of electric utility stocks including Air Comprime, etc.

GAZ

Table of gas utility stocks including Cent. Col. G. Lebon, etc.

Main table containing financial data for various companies and sectors, including COKERTES, FORGES, MINES METALL., TRANSPORTS, CAOUTCHOUCS, ALIM. HOTELS, IMPRIMERIES, COLONIALES, VALEURS DIVERSES, CARRIERES, PORTS, and OBLIGATIONS FRANÇAISES.

OBLIGATIONS FRANÇAISES

Table of French Obligations (Bonds) with columns for company names, interest rates, and dates.

CANAL

Table of Canal-related financial data, including Panama Canal and other waterway projects.

CHEMINS DE FER

Table of Railway (Chemins de Fer) financial data, listing various rail companies and their shares.

LE POUR ET LE CONTRE

Main table containing financial data, organized into columns with various sub-sections like 'DOCKS, EAUX', 'ELECTRICITE', 'FILATURES', 'GAZ', 'FORGES, FONDRIES', 'MINES METALLIQUES', 'PETROLES PHOSPH', 'PRODUITS CHIMIQUES', 'PORTS', 'TRANSPORTS', and 'ALIMENTATION, HOTELS, etc.' Each entry includes a date, a company or sector name, and numerical values.

Main financial table with columns for various markets: ADOISIERES CIMENTS DAOUTOUCOS, GRANDS MAGASINS, IMPRIMERIES LIBRAIRIES, VALEURS DIVERSES, FONDS D'ÉTAT ÉTRANG., ACTIONS ÉTRANGÈRES, OBLIGATIONS ÉTRANGÈRES, and VILLES. Includes sub-sections like BOURSE DE LILLE, BOURSE DE NANTES, BOURSE DE NANCY, BOURSE DE TOULOUSE, BOURSE DE MARSEILLE, BOURSE DE GENEVE, BOURSE DE MONTRÉAL, and BOURSE DE BORDEAUX.

Promesses d'actions table listing various companies and their share prices, including Caisse Prête Foncière, Financière Française et Col., and others.

Actions nouvelles table listing newly issued shares for companies like Société Marseillaise, Parvillière Frères, and others.

Bourse de Lille, Bourse de Nantes, Bourse de Nancy, Bourse de Toulouse, Bourse de Marseille, Bourse de Genève, Bourse de Montréal, and Bourse de Bordeaux tables.

A BRUXELLES table listing various companies and their share prices, including Banque du Congo Belge, Banque Nationale de Belgique, and others.

avancée à 8.400 et se trouve offert sur cette nouvelle position que la tendance lui fera sans doute déborder.

Les marchés de Casablanca et de Paris connaissent actuellement deux orientations opposées. Sur le premier, en effet, les demandes continuent d'affluer, provoquant une montée croissante des cours avec attributions réduites. Sur le second, par contre, la baisse se fait sentir et tend à fixer les cours sur une plus judicieuse estimation des valeurs.

Les valeurs marocaines n'ont pu se maintenir en général sur leurs anciennes positions et ont sacrifié à la tendance. Les Tabacs du Maroc, jusqu'alors très aventurés, se sont affaiblis à 60.900 contre 64.580. Gradis s'amenuise à 2.895 contre 3.000. La Générale du Maroc se retrouve à 7.800 contre 8.200 et la Générale des Colonies se replie à 2.520 contre 2.550.

Le Conseil des Plantes à Parfum de Madagascar proposera à l'assemblée qui se tiendra le 10 décembre de distribuer un dividende brut de 27 fr. C.F.A. au titre de l'exercice 1945, sous déduction de l'acompte de 20 fr. C.F.A. déjà payé. Pour 1944, le dividende avait été fixé à 20 fr. L'action se tasse à 1.610 contre 1.700 et la part s'amenuise à 4.850 contre 5.250. L'action de la Marseillaise de Madagascar s'affaiblit à 13.900 contre 14.250. Récentement cotée, l'Agricole et Industrielle de Madagascar ne se voit plus offerte qu'à 34.000 contre 39.900 et l'action ordinaire s'effondre à 6.575 contre 7.580.

Pour le dernier exercice de l'Emyrne, le dividende a été fixé brut à 90,52 fr. C.F.A., soit au porteur 136 fr. métropolitains net. Cette répartition a laissé disponible, sur un bénéfice net de l'ordre du capital, un montant de 19 millions pour dotation des provisions sans qu'il ait été fait appel au report des exercices antérieurs. L'action s'effrite à 9.800 contre 10.550. Optorg résiste à 1.000 contre 1.020. Par contre, l'Union Commerciale Indochinoise et Africaine s'améliore à 730 contre 701 et Maurel et Prom bondit à 1.450 contre 1.310.

#### MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET ENTREPRISES

La Commission de modernisation des ciments vient de faire connaître le programme qu'elle propose. Actuellement, la production du ciment à base de laitier est encore limitée à environ 90.000 tonnes par mois. La Commission estime que la capacité annuelle de production du ciment portland et du ciment à base de laitier pourrait être portée à la fin de l'année prochaine à 9 millions de t et, à la fin de 1950, à 14 millions. Le programme prévoit :

1° la reconstitution des installations détruites (notamment l'usine de Calais de Pavin de Lafarge et les usines des Ciments Français à Boulogne-sur-Mer et Colombelles), représentant ensemble une capacité de 500.000 t.; la remise en état des installations endommagées ou mises en sommeil, ce qui permettrait de retrouver une capacité de production qui, pour le ciment artificiel, atteignait antérieurement 7 1/2 millions de tonnes;

2° la modernisation et la refonte des usines plus ou moins démodées (cette partie du programme correspond à une capacité de production annuelle de 3 millions de tonnes);

3° la création d'usines nouvelles dans l'Ouest de la France, région insuffisamment dotée de moyens de production. Ces constructions accroîtraient d'environ 500.000 t. la capacité de production annuelle.

Ce n'est pas, on le voit, le travail qui manque. Reste à le réaliser. Cela pose essentiellement un problème d'approvisionnement en charbon et en métaux ferreux et en courant force, et il y a de nombreuses difficultés à surmonter avant de le résoudre.

Tendance plutôt à la baisse, cette semaine, dans ce groupe.

Tassement de Pavin de Lafarge à 14.125 contre 14.975 l'action A, 4.750 contre 4.900 l'action B. La Nord-Africaine des Ciments Lafarge s'alourdit à 5.900 contre 5.950. Il sera proposé à une assemblée extraordinaire convoquée pour le 10 décembre d'élever le capital de 50 à 100 millions de francs, par l'émission d'actions de numéraire, la Société étant amenée à participer à l'augmentation du capital des Ciments Artificiels d'Oranie, pour une somme de 20 à 25 millions, et devant se préoccuper de moderniser son usine de Pointe-Pescade.

Poliet et Chausson revient de 3.125 à 2.935. Par contre, l'action Origny-Sainte-Beaume poursuit sa marche en avant de 14.900 à 16.250 avec un marché animé. La Loisme, un des rares titres du groupe qui aient beaucoup monté au cours de l'année, est assez malmenée à 2.720 contre 3.010.

Reflux des Ciments de l'Indochine de 820 à 761. Il n'y a pas lieu d'être pessimiste en ce qui les concerne, sous réserve, bien entendu, que soit trouvé un modus vivendi équitable pour nos entreprises d'Extrême-Orient.

Fèvre, que nous classons parmi les valeurs abordables du groupe, ne perd qu'une par-

celle de terrain à 1.550. Hausse des Carrières de l'Ouest à 1.720 contre 1.625 l'action, 565 contre 540 le 1/10 de part. On recherche à 1.475 contre 1.325 le Ciment Armé Demay Frères. L'assemblée extraordinaire du 20 novembre a autorisé le Conseil à porter le capital de 10 à 20 millions. Cette opération sera réalisée : 1° à concurrence de 3 millions par incorporation de réserves et attribution gratuite de 24.000 actions, à raison de trois nouvelles pour dix anciennes; 2° pour le solde de 7 millions, par l'émission au pair de 56.000 actions de 125 fr. (sept nouvelles pour dix anciennes).

L'action Industrielle des Ciments est ferme à 372, la part en hausse à 325 contre 302. Cette Société a réalisé en 1945 un bénéfice net de 3.807.149 fr. qui vient en déduction des pertes antérieures (4.441.283 fr.). Le bilan fait apparaître une réserve de réévaluation de 61 1/2 millions (capital 30 millions).

La Générale d'Entreprises Electriques porte son capital de 58 à 87 millions par une incorporation de réserves que concrétise la création de 58.000 actions de 500 fr., jouissance 1<sup>er</sup> janvier 1946. Ces actions sont attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une nouvelle pour deux anciennes. Le droit à cette répartition s'échange à 720 et l'action ex-droit à 1.540 contre 2.310 la semaine dernière, droit attaché.

#### INDUSTRIES TEXTILES

Le gouvernement anglais a rendu la liberté au commerce du caoutchouc. Mais il refuse d'en faire autant pour le coton. Il a déposé aux Communes un projet de loi créant une Commission spéciale, qui, à la suite du Board of Trade, prendra en charge les stocks existants et sera seule chargée d'importer du coton pour le distribuer aux usagers. Le Comptoir Linier fait preuve d'une grande stabilité à 437. Sa filiale, la Chérienne des Textiles, dont les actions ont été offertes à 1.000 fr. aux actionnaires du Comptoir, il y a quelques mois, vaut en ce moment hors cote 1.300 fr. Pérenchies n'a pu conserver l'intégralité de son avance et revient de 7.285 à 6.600.

La Cotonnaire de Saint-Quentin est en léger progrès à 4.250, contre 4.200. L'avance de Le Blan à 5.700 contre 5.450 est plus marquée. Badin Fils se tasse de 6.100 à 6.050. Un acompte de 40 fr. brut par action, contre 50 fr. l'année précédente, sera payé le 30 novembre.

Les Filatures de Laine Peignée de la Région de Fourmies rétrogradent à 2.310. Les promesses d'actions nouvelles seront cotées à partir du 29 novembre.

Dollfus-Mieg abandonne plus de 2.000 fr. à 32.150. L'amortie suit parallèlement à 2.400 fr. d'écart.

Gillet-Thaon de 713 s'avance à 735.

Le groupe des soieries est ferme. La Soie de 4.201 s'avance à 4.350. Les Soieries Ducharme s'améliorent de 2.950 à 2.995, la part s'effritant, il est vrai, à 2.855. Les résultats de l'exercice au 30 septembre 1946 se traduiront vraisemblablement par des bénéfices en augmentation sensible sur ceux de l'année précédente. On peut donc s'attendre à une majoration du dividende qui était de 30 fr. brut par action et de 24 fr. 75 par dixième de part, d'autant plus que la Société réalise en ce moment un chiffre d'affaires important à l'exportation. Vautheret, Gros et Lafarge se trouve offert à 3.625, venant de 3.805.

La Filature de Schappe de Lyon est demandée à 9.000 ex-droit : 1) à la souscription au pair à une action nouvelle de 1.000 fr. pour deux actions anciennes; 2) à la répartition de trois actions nouvelles gratuites pour une ancienne. Le premier droit, qui sera coté jusqu'au 12 février 1947, est demandé à 3.850; le deuxième droit, qui sera négocié jusqu'à nouvel avis, n'a pas encore fait l'objet de transactions. Notons que le droit à une action nouvelle gratuite pour une action ancienne, provenant de la répartition de 1943, continuera d'être traité jusqu'au 31 décembre. Il vaut 9.800.

Dickson qui avait progressé très rapidement à 5.100 reperd presque toute son avance à 4.660.

#### ALIMENTATION ET INDUSTRIE HOTELIERE

La Sucrerie-Raffinerie de Nassandres poursuit son avance à 1.900 venant de 1.725. Le bénéfice de l'exercice au 30 juin 1946 serait de l'ordre de 9 millions contre 2 millions 248.636 fr. On dit maintenant que le montant du dividende, qui sera proposé à l'assemblée du 7 décembre, n'est pas encore arrêté, mais qu'il sera vraisemblablement supérieur à celui de l'an dernier, qui était de 19 fr. brut par action et qui n'avait pu être réparti que par une reprise de 2 millions sur la réserve extraordinaire. L'augmentation du capital proposée à l'assemblée extraordinaire se ferait par prélèvement sur la réserve de réévaluation et élévation du nominal des actions.

La Compagnie Sucrière se replie à 2.165, contre 2.400. Les comptes de l'exercice au 28 février 1946 font apparaître un bénéfice d'exploitation de 4.700.000 fr. environ, au lieu d'une perte d'exploitation pour l'exercice précédent. Mais compte tenu d'une pro-

vision de 6 millions pour dommages de guerre et de 2.350.000 fr. pour créances douteuses, il ressort en définitive une perte de 6.500.000 fr. portant à 27 millions le déficit total.

La Distillerie Cusenier de 18.200 rétrograde à 16.700. On annonce que l'exercice 1945 se solde sans profits ni pertes, alors que l'exercice précédent comportait un bénéfice net de 2.631.578 fr. Le Conseil proposera pourtant la distribution d'un dividende brut de 70 fr. par action de capital et de jouissance, grâce à un prélèvement de 8 millions 400.000 fr. sur la réserve pour éventualités diverses. Pour 1944, la répartition du dividende de 75 fr. 80 par action de capital et de 50 fr. 80 par action de jouissance n'avait été acquise que par un prélèvement de 6 millions 96.000 fr. sur cette même réserve. Le bilan à fin 1945 fait apparaître une réserve de réévaluation de 231.585.601 fr. L'impôt de solidarité a été payé en espèces pour un montant de 40.125.000 fr. Le rapport signale que la « Gran Distilleria de Buenos-Ayres » a depuis 1940 approvisionné largement ceux des marchés extérieurs que la Société mère ne pouvait atteindre en raison de la guerre. Les filiales de Bâle et de Bruxelles ont également donné des résultats favorables. Saint-Raphaël subit la loi commune et de 41.200 revient à 39.750. A partir du 27 novembre, les obligations 4 0/0 1946 de cette Société seront admises aux négociations de la Bourse au comptant.

Les Vignobles de la Méditerranée se tassent à 2.860. Nous avons donné la dernière fois les dividendes votés par l'assemblée du 7 novembre. Précisons que les bénéfices de l'exercice 1944-1945 se sont élevés à 12 millions 113.679 fr. Les bénéfices des exercices 1941-1942 à 1943-1944 se montent à 10 millions 390.399 fr. avaient été entièrement répartis par l'assemblée de janvier 1946.

L'Union de Brasserie est offerte à 2.175. La part revient de 2.700 à 2.500. Les 41.080 actions nouvelles émises au pair de 250 fr. à raison d'une action nouvelle pour une ancienne sont créées avec jouissance du 1<sup>er</sup> novembre 1945. La souscription est ouverte jusqu'au 15 décembre. Le droit vaut 11.600. La Brasserie Schluu de 2.850 glisse à 2.550. Le dividende afférent à l'exercice au 30 juin 1946 a été fixé à 2,50 pesos-papier brut, contre 2,20 précédemment, par l'assemblée du 6 novembre.

Les Grands Moulins de Corbeil s'améliorent à 1.740. L'assemblée extraordinaire du 22 novembre a décidé de porter le capital à 104.106.000 fr. par prélèvement sur la réserve de réévaluation et répartition gratuite de deux actions nouvelles pour une ancienne.

Damoy se négocie à 6.480, ex-droit à la souscription à 700 fr. d'actions nouvelles de 500 fr. (jouissance du 1<sup>er</sup> juillet 1946), à raison d'une nouvelle pour une ancienne. Le droit vaut 1.395. Il sera coté jusqu'au 6 janvier 1947. Goulet-Turpin, qui était demandé à 925, s'avance jusqu'au cours rond de 1.000. Le droit à deux actions nouvelles B gratuites pour une action ancienne A et B se négocie à 980. La Rochefortaise de Produits Alimentaires se tasse de 11.900 à 11.500. L'assemblée tenue le 27 novembre a approuvé les comptes de l'exercice 1945 que nous avons donnés dans notre dernier numéro et fixé à 100 fr. le dividende qui a déjà été payé sous forme de deux acomptes.

Les Etablissements Elesca et Maille Réunion progressent de 2.400 à 2.640. Ils convoquent leurs actionnaires en assemblée extraordinaire, le 15 décembre, pour statuer sur une augmentation de capital de 15 à 30 millions par incorporation de réserves et de 30 à 45 millions par souscription en numéraire.

#### VALEURS DIVERSES

Les titres des grands magasins ont été moins soutenus cette semaine. Repli du Printemps à 760 contre 790 et de l'action Galeries Lafayette à 255 contre 265. Les Magasins Uniprix abandonnent du terrain à 1.671 contre 1.765. L'assemblée ordinaire du 26 novembre a approuvé le bilan révalué à fin janvier 1945. L'assemblée extraordinaire a autorisé le Conseil à porter le capital de 45 à 150 millions, par incorporation de réserves ou émission en numéraire.

Orosdi-Back a progressé de 1.130 à 1.165, à l'approche du paiement, le 2 décembre, d'un coupon de 80 fr. 27 brut et 55 fr. 80 net au porteur, représentant le dividende des exercices 1940 à 1944. Le Président a déclaré à l'assemblée qu'il ne voyait pas l'utilité d'une réévaluation et qu'il ne prévoyait aucune opération financière. D'après ses déclarations, la Société possède des immeubles dans plusieurs grandes villes d'Orient.

Revillon est en recul sensible à 3.725, contre 9.400. L'assemblée du 25 novembre 1946 a approuvé les comptes de l'exercice clos le 2 janvier 1946, résumés ici le 15 novembre et voté le dividende annoncé de 135 fr. brut qui sera mis en paiement le 2 décembre, à raison de 94 fr. 50 net au nominatif et 79 fr. 40 net, au porteur. L'assemblée extraordinaire qui s'est tenue ensuite a décidé d'élever la réserve légale de 6 à 15 millions, par prélèvement sur les réserves diverses et de porter le capital de

60 à 150 millions par incorporation de la réserve de réévaluation et élévation du nominal des actions de 1.000 à 2.500 fr. La situation des filiales reste satisfaisante. Sous réserve de la difficulté de se procurer des marchandises, l'exercice 1946 s'annonce favorablement.

Les Fils Charvet sont calmes à 775. Du 1<sup>er</sup> au 31 décembre, les actionnaires pourront souscrire, au prix de 375 fr., 1 action de 300 fr. pour 2 actions anciennes. Les Etablissements Nozal sont très fermes à 3.320 contre 3.305. L'assemblée du 26 novembre a approuvé les comptes de l'exercice 1946 se soldant par un bénéfice net de 4.289.000 fr. contre une perte de 1.044.000 fr. pour l'exercice 1945. Dividende voté, 70 fr. par action et 20 fr. 3682 par part. La réserve de réévaluation s'élève à 62.783.000 francs.

L'Orfèvrerie Christofle fléchit de 2.775 à 2.760. L'assemblée extraordinaire du 26 novembre a autorisé le Conseil à porter le capital de 21.200.000 fr. à 106 millions en une ou plusieurs fois, par émission d'actions de numéraire ou par une incorporation de réserves dont le montant maximum sera de 42.400.000 fr. La Générale d'Optique fléchit de 2.450 à 2.150. Le Conseil proposera à l'assemblée du 16 décembre de porter le capital de 7 à 14 millions par distribution d'actions gratuites, titre pour titre et demandera l'autorisation d'augmenter ultérieurement le capital. L'Optique et Mécanique de Précision, qui procédera bien-tôt à l'augmentation de capital en numéraire autorisée par l'assemblée du 20 mars, est ramenée de 2.325 à 2.150. Les Papeteries de Roquefort reviennent de 2.450 à 2.150. Une assemblée extraordinaire sera convoquée pour le 20 décembre. Le Conseil lui proposera de porter le capital de 30 à 60 millions par distribution d'actions gratuites, titre pour titre. La Librairie Quillet fait l'objet de transactions peu fréquentes, la dernière à 2.870. La Société portera son capital de 25 à 40 millions par augmentation de la valeur nominale des actions, qui est actuellement de 500 francs.

#### MINES D'OR ET VALEURS SUD-AFRICAINES

A Paris, les valeurs sud-africaines, recherchées, au début de la semaine dernière, ont supporté des réalisations à partir de vendredi, nombre d'entre elles ayant alors dépassé la parité des cours de Londres. Tel était le cas, surtout, pour Areas, East Geduld, Brakpan, Robinson, Sub Nigel, Crown Mines, West Springs, East Rand, Geduld, et pour les grands trusts, sauf Rand Mines. Elles ont, pendant les séances suivantes, rétrogradé sensiblement. Par contre, à Londres, les mines d'or sud-africaines, après avoir touché, le 15 novembre, le fond de la baisse, se sont notablement raffermies. Leur recul était, en effet, très important par rapport aux plus hauts cours cotés au début de l'année.

Ainsi, Crown Mines avait reculé de près de £ 9 à £ 5, East Geduld de £ 12 à £ 9, West Rand de 40 sh. à 31 sh., Daggafontein de 21 sh. à 16 sh., East Daggafontein de 61 sh. à 44 sh., Durban de 82 sh. à 66 sh.

Le redressement des mines d'or escompte le succès de la campagne en vue de la réduction des impôts, qui est activement poursuivie. Ainsi, à l'assemblée tenue le 26 novembre, à Johannesburg, de la Johannesburg Consolidated, M. J. Joel, président, a insisté sur les graves conséquences que comporte pour l'industrie aurifère, l'augmentation des frais d'exploitation, qui a entraîné la fermeture de deux des mines du groupe. M. Joel a ajouté que d'autres mines devront s'arrêter si les frais d'exploitation continuent à augmenter et même s'ils n'accusent pas de diminution. L'effet sur l'économie du pays sera bientôt évident.

De même, le rapport de la Goldfields souligne les fâcheux effets du renchérissement des dépenses d'exploitation. Les bénéfices diminuent dans une proportion beaucoup plus forte que le tonnage traité et la production d'or. La fermeture des nombreuses mines provoquera un chômage qui affectera l'ensemble de l'économie sud-africaine.

Le bénéfice de Goldfields, pendant l'exercice clos le 30 juin 1946, est de £ 339.437, contre £ 355.605. Le dividende est fixé à 2 sh. 6.

Un accord est intervenu à la Commission de conciliation pour qu'employeurs et grévistes de la mine Blyvoor nomment chacun un arbitre. Les mineurs reprendront le travail dès que ces arbitres auront été désignés.

La mine australienne Lake View and Star a obtenu, pendant l'exercice au 30 juin 1946, un bénéfice net de £ 311.817, contre £ 276.549.

Les impôts absorbent £ 129.847; à la réserve générale: £ 35.000, la dépréciation du matériel: £ 22.558. La distribution totale pour l'année est de 40 0/0, contre 37 1/2 0/0. Le report à nouveau est réduit à £ 30.566, contre £ 37.054.

Les réserves de minerai s'établissent à 3.949.000 t., contre 4.021.000 à 4 dwts 93, contre 4 dwts 95. Les frais d'exploitation ressortent à 23 sh. 5,35, contre 22 sh. 9,6 par tonne.

Les valeurs de diamants sont restées stables. De Beers ordinaire se traite vers £ 21, et l'action de préférence vers £ 22.

#### A LONDRES

La question des nationalisations continue à figurer au premier plan des préoccupations du marché de Londres, en même temps que le problème de l'approvisionnement du pays en devises étrangères, d'où dépend le sort de la livre sterling. Le Chancelier de l'Echiquier,

Hugh Dalton, a prononcé un discours à la Chambre des Communes, le 26 novembre, pour démontrer la nécessité du maintien partiel du Contrôle des Changes, malgré le développement des exportations britanniques...

Les fonds britanniques conservent à peu près intégralement leurs avances.

Les actions des chemins de fer sont offertes, à cause des modalités de leur nationalisation qui ne comportent qu'un versement annuel par le Trésor public de £ 25 millions...

Près la semaine dernière, à peu près à leurs cours les plus hauts de l'année, le discours du Trône n'ayant pas fait allusion à leur nationalisation...

Le puissant trust anglo-hollandais de matières grasses Unilever vient de publier son rapport pour l'exercice 1945. Son chiffre d'affaires a atteint £ 307 millions...

Peninsular and Oriental Co. distribue un dividende final de 5 0/0, contre 3 0/0, et un bonus de 5 0/0, soit, au total, 12 0/0...

Take and Lyle maintient son dividende à 13 1/2, les bénéfices nets, au dernier exercice, se chiffrent par £ 533.097...

Barcelona Traction a obtenu, en 1945, un revenu net de £ 2.613.667, contre £ 2.810.892. En raison du maintien du contrôle des transferts de fonds d'Espagne...

Une association de porteurs de titres de l'Emprunt Young 5 1/2 0/0 vient de se constituer à Londres, qui convie les porteurs étrangers à se joindre à elle.

de ceux-ci, il s'agit de savoir dans quelles proportions cette hausse profitera aux ouvriers et aux industriels.

Cette répartition va dépendre de la puissance que vont manifester les Syndicats. Ceux-ci, aussi bien l'American Federation of Labor que le Committee of Industrial Organisation...

Chacun des partis est donc armé et peut porter à son adversaire de terribles coups. Wall Street estime qu'ils ont, l'un et l'autre, trop à perdre à l'exaspération du conflit...

La fin de la grève pourrait, en effet, être saluée par une hausse notable. Le Parti Républicain a l'intention de diminuer beaucoup les impôts, et notamment les taxes qui frappent les Sociétés...

Union Pacific maintient son dividende trimestriel à \$ 1,50, payable le 2 janvier; Southern Pacific à \$ 1, payable le 23 décembre.

Chesapeake and Ohio distribue, outre son dividende régulier de 75 cents, un bonus de 50 cents.

National Steel porte son dividende de 75 cents à \$ 1.

General Motors travaille maintenant à 75 0/0 de sa capacité normale et espère travailler à 100 0/0 en 1947. Les bénéfices en octobre ont représenté 35 cents par action...

La production des voitures de tourisme et des camions, aux Etats-Unis et au Canada, pour la semaine au 23 novembre, est estimée à 94.973 unités...

Cette production des Etats-Unis comprend 65.783 voitures de tourisme et 24.830 camions, celle du Canada, 2.320 voitures de tourisme et 2.010 camions.

Un Syndicat bancaire, dirigé par la Morgan Stanley Co., a offert à \$ 100, le 26 novembre, un million d'actions de préférence 3,75 0/0 de la General Motors...

Goodrich distribue un bonus de \$ 1, outre son dividende de \$ 1, soit, au total, \$ 4,50 pour l'année, contre \$ 2,50.

Mines d'Or de Porcetto, 485 et 104 : travaille en Colombie. De 1939 à 1945, a fait un maigre bénéfice de 1.207.000 fr. reporté.

Charbonnages Limbourg-Meuse, 3.020 et 1.970 : un des gros charbonnages de la Campine. A produit en 1945-1946 1.406.000 t., laissant un bénéfice de 48 millions...

La Banque de Bruxelles porte son capital de 200 à 500 millions, trois nouvelles pour deux anciennes à 1.070 fr. l'une.

Textiles : à partir du 1er décembre, la vente des textiles sera libre. Verreries Libbey Owens, 2.920 : le bénéfice de 5.320.000 francs va aux amortissements.

Voici les changes au marché libre :

Table of exchange rates for various currencies: Livre, Dollar, Franc français, Florin, Franc suisse, Franc belge.

Chronique du Centre

Société Economique d'Alimentation. - L'assemblée du 28 octobre a approuvé les comptes de l'exercice 1945-1946, qui se soldent par un bénéfice net de 4.687.626 fr.

Table of financial results for various companies: Lyonnais de Dépôts, Sae Impériale, O.T.L., Bourbons, etc.

Phosphates et Chemins de fer de Gafsa

Réunis le 18 novembre, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1945 et le bilan réévalué (voir notre numéro du 8 novembre 1946).

Répartition de 1945

Table showing financial breakdown for 1945: Soldé créditeur de l'exercice, A déduire, Amortissement des pertes antérieures, etc.

Chronique de Bruxelles

Le 25 novembre 1946.

Pour se rendre compte de l'importance que joue le Congo dans l'économie et la prospérité de la Belgique, voici quelles ont été les exportations en 1945 des produits de base : cuir 161.631 tonnes...

Le budget pour 1947 prévoit des recettes pour 40 milliards 697 millions contre 28 milliards en 1946. La destruction du pays par l'impôt continue donc implacablement...

On sait que le Front Populaire avait annoncé son intention de nationaliser les charbonnages et l'électricité. Devant la formidable réaction de l'opinion publique, il semble qu'il ait momentanément renoncé à son projet.

Gafsa a toutes facilités pour monnayer le crédit dont elle jouit, plus que jamais, depuis la publication de son bilan réévalué qui fait état d'une réserve spéciale dépassant 1 milliard et d'un actif total, au 31 décembre 1945...

Il est bien certain que le capital nominal de 116.940.000 fr. n'est pas en harmonie avec son patrimoine industriel dont l'importance a été une révélation pour la Bourse.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

Union Générale du Nord. - Le bénéfice net de l'exercice 1945 ressort à 224.496 fr. et le bénéfice disponible à 255.407 fr.

Métallurgique d'Auberives-Villerupt. - Le Conseil a été autorisé, par l'assemblée extraordinaire du 22 novembre, à porter le capital de 54 à 162 millions et a décidé d'utiliser incessamment cette autorisation pour l'élever de 54 à 108 millions.

Ripolin. - Les assemblées que la Société avait convoquées, pour le 22 novembre, ont pris les décisions suivantes:

- 1) Assemblée ordinaire, réunie extraordinairement: Autorisation d'émettre des obligations jusqu'à concurrence de 30 millions de francs au maximum et de porter à une réserve spéciale de réévaluation 13.778.976 fr.

2) Assemblée extraordinaire: Élévation du capital de 5.263.100 fr. à 15 millions 789.300 fr. par résorption de la réserve actionnaires portée à 10.526.000 fr.

Autorisations au Conseil de porter ultérieurement le capital de 15.789.300 fr. à 31 millions 578.600 fr. par émission d'actions de numéraire.

Répartition en espèces aux parts de 3 0/0, soit 180.707, leur revenant, aux termes des statuts, sur la somme de 4.356.907 fr. affectée à la réserve actionnaires 6.

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES

Notices publiées dans le numéro du 25 nov. : Banque de Paris et des Pays-Bas. - Emission à 675 fr. de 710.500 act. de 500 fr. (1 nouv. pour 2 anc.) et attribution gratuite de 710.500 act. de 500 fr. (1 nouv. pour 3 après émission précédente).

DECISIONS ET AVIS DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES AGENTS DE CHANGE

EMISSIIONS. - ATTRIBUTIONS : Etabl. J. Damoy. - Emission à 700 fr. de 163.000 act. nouv. de 500 fr., du 23 nov. 1946 au 10 janv. 1947, 1 nouv. pour 1 anc., coup. 44.

DECISIONS ET AVIS DE LA CHAMBRE DES COURTIER EN VALEURS

EMISSIIONS. - ATTRIBUTIONS : Gravy et Cie. - Emission à 150 fr. de 500.000 act. nouv. de 100 fr., du 25 nov. au 26 déc., 1 nouv. pour 1 anc., coup. 3.

Table with columns for '20 nov.' and '27 nov.' listing various market indices and stock prices.

A NEW YORK

La grève des charbonnages, qui avait éclaté dès le 19 novembre, s'est beaucoup développée aux Etats-Unis.

Suivant les suggestions du chef de leur Syndicat, John Lewis, 400.000 mineurs ont cessé le travail, refusant de renouveler le contrat de six mois, élaboré pour mettre fin à la précédente grève, le 20 mai dernier...

Le Président Truman a porté immédiatement la question sur le terrain juridique. En vertu de la loi Smith-Connely, aucune suspension de travail ne devant contrarier les initiatives de l'Etat.

John Lewis a été cité devant la Cour Fédérale pour n'avoir pas annulé l'ordre de grève. Mais des négociations se poursuivent pour donner satisfaction partielle aux mineurs, en améliorant leurs salaires.

La pénurie de charbon serait, en effet, très préjudiciable à l'économie des Etats-Unis. Les stocks de combustibles seraient complètement épuisés dans un mois environ. Mais, dès à présent, l'activité de beaucoup d'industries est entravée et le trafic des chemins de fer est ralenti.

Bibliographie

FAMILLE DU DIRIGISME, par Edmond Giscard d'Estaing, chez Spid. Prix : 20 fr. Cet excellent opuscule, préfacé par M. Lacroix-Gayet, de l'Institut, et édité par le Conseil d'Action économique et dominière, est à lire et à faire lire. Écrit d'une plume alerte, il montre bien les absurdités auxquelles conduit le dirigisme, tel qu'il est pratiqué de nos jours. Si la guerre et l'occupation ont pu, dans une certaine mesure, justifier le développement du contrôle de l'Etat, il importe maintenant de rendre au pays le goût de l'activité créatrice et de renouer à un dirigisme qui est, par essence, inflationniste, ignore la véritable nature des choses et écarte des obstacles qui s'accumulent devant lui et qu'il crée lui-même. Il est vraiment temps de se méfier des faiseurs de plans.

Coupons

Table of coupon values for various companies and bonds, including sections for EAUX, ELECTRICITE, and VALEURS DIVERSES.

Table of financial data for Union Electr. Coloniale, Vapeur et Electricité 4 1/2, and GAZ.

Table of financial data for TRANSPORTS DIVERS, including Elect. Lille-Roub.-Tourc. and Indust. Ciale Transp. SUDRAM.

Table of financial data for VALEURS DIVERSES, including Aliment. Mabilbree and Amontoux Freres.

Table of financial data for VALEURS DIVERSES, including Centre des Bois et Scienc. de la Manche and Ch. Comm. La Rochelle.

Table of financial data for VALEURS DIVERSES, including Eternit 4 0/0 1944 and Exploit. Pilat.

Table of financial data for VALEURS DIVERSES, including Zambesia (Cia da) ex. 1937 and ex. 1938.

Table of financial data for PASSIF, including Comptes de chèques, Comptes courants, and Banques et correspondants.

Table of financial data for HORS BILAN, including Engagements par cautions et avais, and Effets escomptés circulant sous notre endos.

Table of financial data for SOCIETE GENERALE, including Capital and Réserves.

Table of financial data for ACTIF, including Caisse, Trésor public, Banques d'émission, and Banques et correspondants.

Table of financial data for PASSIF, including Comptes de chèques, Comptes courants, and Banques et correspondants.

Table of financial data for HORS BILAN, including Engagements par cautions et avais, and Effets escomptés circulant sous notre endos.

Table of financial data for BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE, including situation au 30 septembre 1946.

AVIS, INSERTIONS ET RECLAMES

CREDIT FONCIER

Augmentation du capital social de 513.504.000 francs à 1.200.000.000 de francs (Résolution de l'Assemblée générale extraordinaire du 16 octobre 1946, approuvée par décret en date du 6 novembre 1946).

1° Par création de 342.336 actions nouvelles de 500 fr. libérées par prélèvement d'une somme de 171.168.000 fr. sur primes d'émission et réserves de la Société et attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour trois actions anciennes.

2° Par émission de 1.030.656 actions nouvelles à souscrire en numéraire au prix de 550 fr. par action, sur lesquelles 1.027.008 actions sont réservées à titre irréductible aux titulaires d'actions anciennes, à raison d'une action nouvelle pour une action ancienne.

COMPAGNIE DE SIGNAUX ET ENTREPRISES ELECTRIQUES

Augmentation de capital de 52.625.000 fr. à 210.500.000 fr. par l'émission - au prix de 1.000 francs par action - de 315.750 actions nouvelles de 500 fr., jouissance 1er mai 1947, réservées par préférence, à titre irréductible, aux anciens actionnaires à raison de trois actions nouvelles pour chaque action ancienne possédée. Les anciens actionnaires pourront aussi souscrire à titre réductible.

COMPAGNIE GENERALE D'ENTREPRISES ELECTRIQUES

L'Assemblée générale du 15 novembre 1946 a décidé de porter le capital de 50 millions de fr. à 87 millions de fr. par incorporation de réserves et de primes d'émission. Les actionnaires recevront gratuitement une action nouvelle portant jouissance du 1er janvier 1946 pour deux actions anciennes possédées, à partir du 27 novembre 1946. Les droits seront cotés en Bourse à cette même date.

COMPAGNIE POUR LA FABRICATION DES COMPTEURS ET MATERIEL D'USINES A GAZ

Il est rappelé que les souscriptions à l'augmentation de capital en cours par création de 2.324.180 actions de 100 fr. émises à 130 fr., à raison d'une action nouvelle « O » pour une ancienne « O » ou « P », à titre irréductible, avec faculté de demander une cession d'actions nouvelles à titre éventuel et réductible, sont reçues jusqu'au 3 décembre 1946 au Comptoir National d'Escompte de Paris.

VISCOSE FRANÇAISE GIVET-IZEUX

L'offre de cession d'actions de la Sté Textiles Artificiels du Sud-Est, autorisée par les Assemblées générales du 5 novembre 1946 pourra être exercée du 23 décembre 1946 au 22 janvier 1947 inclus. Cette offre porte, pour chaque action ou part de la Société de la Viscoze Française et de la Société Givet-Izeux, sur une action Textiles Artificiels du Sud-Est de 400 fr. nominal, non cotée en Bourse; chaque action sera cédée au prix de 200 fr. par titre, payable lors de la demande; le montant de la plus-value de chaque action, par rapport à ce prix, a le caractère d'une distribution faite, jusqu'à due concurrence, à titre de répartition du résultat exceptionnel, provenant de la clôture définitive de la liquidation de la Société anonyme « Comptoir des Textiles Artificiels », dissoute comme conséquence de son absorption par la Société « Textiles Artificiels du Sud-Est »; l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières est à la charge des sociétés offrantes, mais seulement jusqu'à concurrence de celui pouvant être dû au 23 décembre 1946.

Le droit d'achat, attaché à chaque action ou part de Viscoze Française ou de Givet-Izeux sera coté en Bourse à partir du 25 novembre 1946 (B.A.L.O. du 18 novembre).

D'après les indications fournies aux assemblées du 5 novembre l'un des motifs de l'offre de cession dont il s'agit réside dans le désir des Sociétés Viscoze Française et Givet-Izeux d'obtenir les capitaux nécessaires, en raison de l'accroissement considérable des prix de revient de telle façon notamment que la Société Textiles Artificiels du Sud-Est puisse utiliser son potentiel propre de crédit.

Une Assemblée générale des actionnaires de la Société Textiles Artificiels du Sud-Est, tenue le 19 novembre 1946 a d'ailleurs autorisé un nouvel emprunt obligataire d'un montant maximum de 400.000.000 de francs, les obligations en circulation se totalisent actuellement à environ 256.000.000 fr.; le capital-actions est de 250.000.000 de francs, divisé en 625.000 actions de 400 francs. Les actions offertes seront livrées jouissance de l'exercice 1946, aucun dividende n'a été distribué depuis l'exercice 1934.

ETABLISSEMENTS JULIEN DAMOY

Société Anonyme au capital de 84 millions. Siège social : 31, bd de Sébastopol, Paris. Augmentation de capital. Emission de 168.000 actions nouvelles contre espèces valeur nominale 500 fr., émises à 700 fr., jouissance : 1er juillet 1948, coupon 47 attaché, réservées par priorité aux actionnaires actuels à raison de 1 action nouvelle pour 1 actuelle, contre remise du coupon 44.

Des actions à titre réductible pourront aussi être souscrites dans les conditions figurant à la notice publiée au B.L.A.O. du 18 novembre 1946. La souscription est ouverte du 23 novembre 1946 au 10 janvier 1947.

Les souscripteurs peuvent s'adresser à l'une des banques : B.N.C.I., C.N.E.P., Crédit Commercial, Crédit Industriel, Crédit Lyonnais, Société Générale et aussi s'adresser directement, soit à l'occasion d'une visite, soit par lettre aux Etablissements Julien Damoy, Service des titres, 31, bd de Sébastopol, Paris (bureaux fermés le dimanche et le lundi). Ce Service se mettra à leur entière disposition pour leur fournir tous renseignements et assister rapidement l'exécution de leurs ordres.

ETABLISSEMENTS SEGUIN

L'Assemblée générale extraordinaire tenue le 15 novembre 1946 sous la présidence de M. Seguin, a décidé de porter le capital social de 25 millions à 50 millions de francs, par incorporation de réserves en distribuant une action gratuite par action ancienne contre détachement du coupon n° 49.

Les demandes d'attribution sont reçues au siège social et dans les établissements de crédit désignés, à partir du 2 décembre 1946.

S. N. C. F.

Table of coupon and reimbursement values for S.N.C.F. bonds, including Est 3 0/0 anciens, Est 5 0/0, and various 1921 and 1922 issues.

CONSOUMMATEURS DÉFENDEZ-VOUS

Voulez-vous favoriser les intermédiaires sans scrupules et les trafiquants, les aider à accroître leurs profits et à faire rapidement fortune?... Vous n'avez pour cela qu'à écouter les avis qu'ils vous prodiguent, sur le ton de la confiance : « Dépêchez-vous d'acheter... Demain ou la semaine prochaine, vous paierez 20, 30 ou 50 % de plus... Vous faites une bonne affaire en achetant tout de suite, même si cela vous paraît très cher... »

Si, au contraire, vous avez le souci de vos propres intérêts, méfiez-vous de ces conseils trop intéressés. Réfléchissez avant d'acheter. Contrôlez les prix que l'on vous propose. Lorsqu'il y a exagération manifeste, laissez la marchandise. Vous avez une bonne chance de la retrouver, ailleurs, ou plus tard, à meilleur compte !

Les récoltes de 1946 ont été abondantes. Notre production industrielle regagne peu à peu son niveau d'avant guerre : son indice général atteint maintenant 84 %, bien que l'insuffisance de nos importations de charbon ralentisse nos progrès. Dans certaines branches, les 100 % sont déjà dépassés : ciment 106 %, houille 109 %, chemins de fer 102 %, chaux 132 %...

La reprise française s'affirme. Rien ne permet de justifier un nouveau bond en avant des prix. Rien... sauf l'offensive des trafiquants qui retiennent les stocks en spéculant à la hausse, et cherchent à vous donner le mépris de votre argent pour vous en prendre davantage. Déjouez leurs manœuvres, les marchandises ressortiront, et à des prix normaux. Votre portefeuille s'en trouvera bien et le franc aussi !...

Bilans

BANQUE DE FRANCE

Table of financial data for Banque de France, including situation du 14 au 21 novembre 1946, with sections for ACTIF and PASSIF.

CREDIT LYONNAIS

Table of financial data for Crédit Lyonnais, including situation au 30 septembre 1946, with sections for ACTIF and PASSIF.

MARCHE DES COURTIERES

VALEURS FRANÇAISES

Table with columns for stock categories like 'Actions et Parts', 'TRANSPORTS', and 'BAUX, GAZ, SLEOT'.

Table listing various stocks under 'Actions et Parts' with columns for company names and prices.

Table listing stocks under 'TRANSPORTS' including companies like 'Chambon' and 'Chemins de fer'.

Table listing stocks under 'BAUX, GAZ, SLEOT' including 'Agnar, Petrior' and 'F. M. d'Arrens'.

Table listing stocks under 'METAL., CONST. MEC' including 'Aster, Bianco-Misson' and 'Aster, Blanc'.

Table listing stocks under 'OMARBONNAGES' including 'Albi, act.' and 'Alcan et O. d. act.'.

Table listing stocks under 'OMARBONNAGES' including 'Albi, act.' and 'Alcan et O. d. act.'.

Table listing stocks under 'VALEURS FRANÇAISES' including 'Dong-Trieu, act.' and 'Mouillères de Gessage'.

Table listing stocks under 'PETROLIFERES' including 'Frans. Ind. Cie Pet.' and 'Mouilles de Petroles, act'.

Table listing stocks under 'MINES D'OR' including 'Bellare, nouv.' and 'Contr. Min. Mét. act'.

Table listing stocks under 'MINES, MET., DIV' including 'Att. Mines et Transp' and 'Aulou'.

Table listing stocks under 'PRODUITS CHIMIQUES' including 'Cartoucherie Française' and 'Dautreville'.

Table listing stocks under 'COLONIALES' including 'Afric. d'Entrepr.' and 'Afric. de Congo'.

Table listing stocks under 'GROUCHOUDES' including 'Afric. Forest (S.A.F.A.)' and 'Bognier et Gurnel'.

Table listing stocks under 'GROUCHOUDES' including 'Afric. Forest (S.A.F.A.)' and 'Bognier et Gurnel'.

Table listing stocks under 'GROUCHOUDES' including 'Afric. Forest (S.A.F.A.)' and 'Bognier et Gurnel'.

Table listing stocks under 'GROUCHOUDES' including 'Afric. Forest (S.A.F.A.)' and 'Bognier et Gurnel'.

Table listing stocks under 'GROUCHOUDES' including 'Afric. Forest (S.A.F.A.)' and 'Bognier et Gurnel'.

Table listing stocks under 'GROUCHOUDES' including 'Afric. Forest (S.A.F.A.)' and 'Bognier et Gurnel'.

Table listing stocks under 'GROUCHOUDES' including 'Afric. Forest (S.A.F.A.)' and 'Bognier et Gurnel'.

Table listing stocks under 'GROUCHOUDES' including 'Afric. Forest (S.A.F.A.)' and 'Bognier et Gurnel'.

Table listing stocks under 'GROUCHOUDES' including 'Afric. Forest (S.A.F.A.)' and 'Bognier et Gurnel'.

Table listing stocks under 'GROUCHOUDES' including 'Afric. Forest (S.A.F.A.)' and 'Bognier et Gurnel'.

Table listing stocks under 'GROUCHOUDES' including 'Afric. Forest (S.A.F.A.)' and 'Bognier et Gurnel'.

Table listing stocks under 'GROUCHOUDES' including 'Afric. Forest (S.A.F.A.)' and 'Bognier et Gurnel'.

Table listing stocks under 'GROUCHOUDES' including 'Afric. Forest (S.A.F.A.)' and 'Bognier et Gurnel'.

Table listing stocks under 'GROUCHOUDES' including 'Afric. Forest (S.A.F.A.)' and 'Bognier et Gurnel'.

Table listing stocks under 'GROUCHOUDES' including 'Afric. Forest (S.A.F.A.)' and 'Bognier et Gurnel'.

Table listing stocks under 'GROUCHOUDES' including 'Afric. Forest (S.A.F.A.)' and 'Bognier et Gurnel'.

Table listing stocks under 'GROUCHOUDES' including 'Afric. Forest (S.A.F.A.)' and 'Bognier et Gurnel'.

Table listing stocks under 'GROUCHOUDES' including 'Afric. Forest (S.A.F.A.)' and 'Bognier et Gurnel'.

Deuxième partie de la Cote

Cours du 27 novembre 1946

Omnium Nord-Africain 8.000, part 670.000 of.; Générale des Graphites 602, part 1.012; Verrières d'Extrême-Orient 380 of.

Hors Cote

Cours du 27 novembre 1946

Agricole de l'Annam priv. 1.000, ord. 1.000; Babcock et Wilcox 3.550 dm.; Banque d'Etat du Maroc 57.000 dm.; Blaymard (émiss. 1945) 345 (émiss. 1945) 335; Benguela 370, part 928; Borthal 7.975; Brass. Ones-Africain 2.275, part 29.100; Brazilian Traction 1.650; Buen Topp (El) ord. 1.710, part 1.650; Cam-

mon (Etains) 185; C.H.A.D.E. (tit. rec.) A, B, C, 29.950, D 6.300, E 6.125; Commerce Africain 865 dm., part 3.175 dm.; Djerrada 11.500, part 10.000; Djebel Salrhéf 1.450; Eau, Electricité d'Annam 370; France-Maroc (ex-Paris-Maroc) 1.380, part 1.718; Française Nord-Africain-Hébrides 1.880, part 600; Gaz et Eau de Tunis 2.900, jouiss. 2.475; Golfe de Guinée 870, part 1.375; Gundafa 2.620, part 12.200; Kabylie (libres) 326, part 1.210; Miliana ord. 1.400 of., priv. 1.450; Minière Sud-Ouest part 14.000 of.; Molybdène 1.020, part 2.800 of., part B 150; Namokou unités 618, part 6.250; Nationale de Navigation 400, part 5.250; Pathé-Marconi 1.375, jouiss. 985; Péninsulaire des Etains 361; Pia-Ouac 500 of.; Rand Selection, c. 25 1.090; Saharavo ord. 600, priv. 595 dm., part 1.100; Sillédia (Etains) 280, part 1.000; Transports en Afrique 894, part 7.200.

Droits de souscription

Carole Monaco, 1 p 4 à 2.000 fr. 12 Dec. 1946; Ent. Afr. c. 13, 1 p 2 à 120 fr. C.F.A. 14 Dec. 1946; T.S.F. (Ind.), c. 9, 3 p 2 à 275 fr. 27 Nov. 1946; S.C.E.R.A. c. 30, 3 p 4 à 125 fr. 5 Dec. 1946; Gén. Levant, c. 3 et 23, 2 p 1 à 157 fr. 12 Dec. 1946; Magnétos R.R., c. 23, 1 p 2 à 115 fr. 18 Dec. 1946; Union Brasseries, c.16, 1 p 1 à 250 fr. 11 Dec. 1946; Fltal. Schappe, c. 30, 1 p 2 à 1.000 fr. 12 Fevr. 1946; Brey. Cotal, c. 3, 1 p 1 à 150 fr. 23 Dec. 1946; Cons. Lecointre, c.13, 1 p 2 à 600 fr. 31 Dec. 1946; Const. et Trév. c.21, 2 p 3 à 330 fr. 24 Dec. 1946

Droits d'attribution

L'Epargne 838; Huiles de Pétrole 850 dm.; AT&T, act. 105, part 230 dm.; PICA 125; Plantations Ouest-Africain 58; Brasserie de la Comète 4.300; Union Sucrière Aisne 2.400; Morane-Saulnier 365; Baucha 50; Cartoucherie Française 428; Liotard 720; Quillery 920; Tanneries de France 2.910; Goulet-Turpin 980; Cadoux 1.520.

VALEURS ETRANGERES

Table listing foreign stocks under 'Ponds d'Etat', 'BANQUES', 'OM. FER, TRANSP', 'METALLURG. CHARS', 'PETROLIFERES', 'CASINOS, CINEMAS', 'VALEURS DIVERSES'.

MINES D'OR, ARGENT

Table listing gold and silver mines including 'Anglo-Amor. Oors', 'Aress', 'Bochuansland', 'Brakpan', 'Charterland', 'City Deep'.

Obligations Etrangères

Table listing foreign bonds including 'Monts-Platés Egypt. 4 %', 'Porto Bahia 5 1/2 %', 'Porto Para 5 % 500 fr', 'Braz. Railw. Bonds 5 1/2 % 1000', 'Goyas 5 % Jouiss. 37', 'Mora Parana 6 %', 'Mora Parana 6 %', 'Mora Parana 6 %', 'Mora Parana 6 %'.